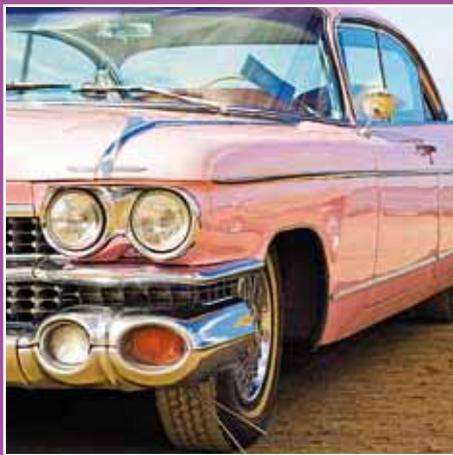


# 55<sup>e</sup> c o n g r è s



# M I A M M I

**31 OCTOBRE ♦ 4 NOVEMBRE 2011**

PROGRAMME D'INSCRIPTION



UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS  
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF LAWYERS  
UNIÓN INTERNACIONAL DE ABOGADOS



# INTELLIGENT INFORMATION WORLDWIDE

From Europe, to Asia-Pacific, to North and South America, legal, business, and government professionals rely on Thomson Reuters, Legal. Our current, authoritative publications and tools set the international standards of quality and time-saving ease of use. We offer more than 20,000 online and print products from Aranzadi, Sweet & Maxwell, West, Westlaw®, Westlaw International, La Ley, ELLIS Publications, Carswell, Round Hall, Brookers, Lawbook Co., Thomson Förlag, Sweet & Maxwell Asia, and other respected brands. [thomsonreuters.com/legal](http://thomsonreuters.com/legal)

To learn more, visit our booth!



THOMSON REUTERS™

# 55<sup>e</sup> c o n g r è s

PROGRAMME ET INSCRIPTION

MIAMI

31 OCTOBRE • 4 NOVEMBRE 2011

HÔTEL LOEWS MIAMI BEACH



Union Internationale des Avocats

25, rue du Jour - 75001 Paris - France

Téléphone ♦ + 33 1 44 88 55 66

Fax ♦ + 33 1 44 88 55 77

Email ♦ [uiacentre@uianet.org](mailto:uiacentre@uianet.org)

Site Web ♦ [www.uianet.org](http://www.uianet.org)

## FORMATION CONTINUE

L'UIA a effectué des démarches d'homologation auprès d'organismes de certains pays dans le cadre de la formation continue (veuillez vous reporter à la page 9 pour plus d'informations).



## TABLE DES MATIÈRES ■■■■■

### 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

● Présentation de l'UIA .....	4	● Informations inscription .....	10
● Comités .....	5	● Calendrier du congrès .....	11
● Informations pays .....	6	● Partenaires du congrès .....	18, 24
● Informations congrès .....	8		

### 2. PROGRAMME SCIENTIFIQUE

#### 2.1 THÈMES PRINCIPAUX

● Faut-il juger les accusés de terrorisme comme des accusés ordinaires? .....	13	● Fusions et Acquisitions .....	20
● Les sciences de la vie et l'économie biotechnologique : jusqu'où devons-nous aller? .....	19	● Droits de l'Homme Numérique .....	28
● Sports professionnels : une approche transnationale des questions juridiques .....	25	● Droits Humains .....	16
		● Droit de l'Immigration et Nationalité .....	16
		● Droit Immobilier .....	22
		● Informatique et Télécommunications .....	20
		● Droit International Privé .....	26
		● Investissements Étrangers .....	16
		● Judiciaire et Magistrature .....	16
		● Médiation et Prévention des Conflits .....	20, 22
		● Droit Médical .....	19, 22
		● Monde des Affaires et Droits de l'Homme .....	20, 22
		● Négociation Internationale dans la Pratique des Avocats .....	28
		● Organisation des Cabinets d'Avocats .....	16
		● Organisation Internationale du Patrimoine .....	28
		● Droit Pénal .....	20
		● Propriété Intellectuelle .....	20
		● Droit de la Responsabilité .....	20, 22
		● Services Financiers .....	14
		● Droit des Sociétés .....	20
		● Droit des Sports .....	28
		● Droit des Transports .....	26
		● Droit du Travail .....	22, 28
		● Droit de l'Union Européenne .....	14
		● Vente Internationale de Marchandises .....	28

#### 2.2 SÉANCES DE TRAVAIL CONJOINTES

##### DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

● Arbitrage International / Droit et Pratique du Contentieux .....	22
● Droit des Assurances / Droit Médical .....	22
● Droit Bancaire / Fusions et Acquisitions / Droit des Sociétés .....	20
● Droit Fiscal / Droit des Sports / Droit du Travail .....	28
● Droit International Privé / Droit des Transports .....	26
● Médiation et Prévention des Conflits / Droit de la Responsabilité .....	20, 22

#### 2.3 SÉANCES DE TRAVAIL DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

● Arbitrage International .....	22
● Droit de l'Art .....	20
● Droit des Assurances .....	22
● Avenir de l'Avocat .....	26
● Droit Bancaire .....	20
● Droit des Biotechnologies .....	19
● Droit de la Concurrence .....	26
● Droit et Pratique du Contentieux .....	14, 16, 22
● Droit des Contrats .....	14
● Défense de la Défense .....	26
● Défense Pénale Internationale .....	28
● Droit du Divertissement .....	22
● Droit de l'Environnement et Développement Durable .....	14
● Droit de la Faillite .....	26
● Droit de la Famille .....	14, 16
● Droit Fiscal .....	26, 28

#### 2.4 AUTRES RÉUNIONS

● Sénat International des Barreaux .....	13
● Forum des Firmes .....	14
● ABA - SIL / UIA .....	26
● Réunion des Présidents de Commissions .....	11
● Réunion des Secrétaires Régionaux, Présidents de Comités Nationaux et des Représentants de l'UIA .....	11
● Réunions internes des Commissions et des Comités Nationaux .....	11
● Réunions annexes .....	11

### 3. PROGRAMME SOCIAL ET TOURISTIQUE

#### 3.1 ACTIVITÉS SOCIALES DU CONGRÈS

● Cérémonie d'ouverture et cocktail de bienvenue 31 octobre 2011 - Hotel Loews Miami Beach .....	32
● Soirée informelle - 1 <sup>er</sup> novembre 2011 - Bongo's Cuban Café .....	32
● Cérémonie de clôture 3 novembre 2011 - Hotel Loews Miami Beach .....	32
● Soirée de gala 3 novembre 2011 - Moore Building .....	33
● Excursion générale 4 novembre 2011 - Parc national des Everglades .....	33

#### 3.2 HÉBERGEMENT .....

#### 3.3 ACTIVITÉS POUR LES ACCOMPAGNANTS .....

#### 3.4 PROGRAMMES PRÉ et POST-CONGRÈS .....

#### 3.5 PLAN DE MIAMI SOUTH BEACH .....

### 4. PAIEMENT, ANNULATION ET CONDITIONS GÉNÉRALES

#### 4.1 MODES DE PAIEMENT .....

#### 4.3 CONDITIONS GÉNÉRALES .....

#### 4.2 CONDITIONS D'ANNULATION (inscription, hébergement, activités) .....





## MESSAGES DE BIENVENUE ■■■■■■



Chers confrères et amis,

Quatorze ans déjà depuis notre congrès de Philadelphie ! Nous sommes heureux de retourner aux États-Unis en 2011 pour notre grand rassemblement annuel.

C'est en Floride que je vous invite au 55<sup>e</sup> congrès, plus exactement à Miami Beach.

Certains pensent peut-être encore que

Miami et ses satellites sont un havre pour retraités en quête de soleil, que la Floride est essentiellement un lieu de villégiature pour petits et grands et Miami Beach la destination privilégiée des surfeurs, mannequins et starlettes branchées.

C'est une erreur !

Depuis quelques années, la région de Miami connaît une vitalité économique telle, que l'on dit d'elle qu'elle est en pleine « Manhattanization » : construction de gratte-ciel, accueil des sièges sociaux de grandes entreprises, expansion des quartiers d'affaires, conférences internationales et événements en tout genre.

Véritable « Porte des Amériques » grâce à l'intensification des échanges commerciaux avec toute l'Amérique latine, Miami accueille une population jeune et active.

À l'image de l'UIA, la ville de Miami est multiculturelle et multilingue. Trois langues officielles y sont pratiquées : l'anglais, l'espagnol et le créole haïtien.

Centre architectural de l'Art déco mais aussi de l'art contemporain, avec l'Art Basel Miami Beach, de la mode ou de la musique, Miami Beach, toujours en effervescence, favorisera aussi bien nos réflexions que nos moments de détente.

Vous pourrez flâner sur Ocean Drive, dans le quartier Art déco, vous promener le long de la très réputée plage de South Beach ou découvrir, avant ou après le congrès, la faune et la flore de Floride. Les excursions au départ de Miami de l'autre côté de la Baie de Biscayne sont innombrables, Orlando et ses parcs d'attractions, le Golfe du Mexique mais aussi les fameuses Keys, les Caraïbes proches, et pourquoi pas Cuba d'où provient une communauté aussi importante que bien implantée.

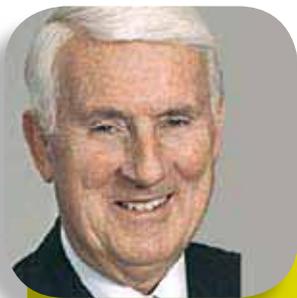
Existe-il une destination aussi dynamique et stimulante que celle-ci?

En séances plénières, nous aborderons trois thèmes principaux.

Comme chaque année, nos commissions prépareront aussi des sessions de travail sur tous les sujets d'actualité des grands domaines de compétences du droit.

Début novembre est une période idéale pour profiter de tout ce que Miami offre de mieux. Je vous y attends nombreux !

Pascal MAURER  
Président de l'UIA



Chers confrères,

Au nom des nombreux membres de l'UIA qui exercent aux États-Unis, j'ai le plaisir de vous annoncer que le 55<sup>e</sup> congrès de l'UIA se tiendra à Miami Beach, en Floride.

J'invite chacun de vous à assister au congrès 2011.

Cela fait maintenant 14 ans que s'est tenu le dernier congrès de l'UIA aux États-Unis. Il n'est donc pas étonnant que de nombreux confrères et amis américains attendent avec impatience cette occasion pour accueillir les congressistes aux États-Unis et tout particulièrement en Floride du Sud.

Le site principal des réunions du congrès 2011 sera l'hôtel Loews, à l'architecture impressionnante, au cœur de Miami South Beach. L'hôtel est idéalement situé de sorte que les congressistes pourront aller à pied directement de l'hôtel jusqu'à l'immense et spectaculaire plage de South Beach. De nombreuses chambres de l'hôtel ont une vue sur la plage et l'océan Atlantique.

Miami est le cœur commercial de l'État de Floride. Plus de deux millions de personnes vivent dans le Grand Miami. Sa population est un riche mélange de Nord-Américains, Latins et Caraïbiens. De nombreux cabinets internationaux et sociétés ont leur siège à Miami. Cette ville est aussi riche sur le plan artistique, musical et sportif.

Nombre d'événements ont été planifiés, dont un cocktail autour de la piscine de l'hôtel Loews, une soirée informelle dans un restaurant au cadre unique et le traditionnel dîner de gala. D'autres activités sont prévues, notamment une visite des sites touristiques de Miami, un circuit shopping dans Coconut Grove - le plus vieux quartier de Miami -, une découverte culinaire et une excursion au parc national des Everglades. Début novembre devrait nous assurer d'un temps idéal pour le congrès. Je suis convaincu que le retour de l'UIA aux États-Unis donnera lieu à un congrès passionnant, stimulant et mémorable.

Rejoignez-nous à Miami pour partager une formidable expérience.

James C. MOORE  
Président du congrès



## PRÉSENTATION DE L'UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS ■■■■■■

### RÉUNIR LES AVOCATS DU MONDE

Depuis plus de 80 ans, l'Union Internationale des Avocats (UIA) défend la profession d'avocat et stimule les contacts internationaux, la coopération et l'échange de connaissances entre avocats, dans le respect de leur diversité culturelle et professionnelle.

Association ouverte à tous les professionnels du droit, l'UIA est la seule grande organisation internationale d'avocats à :

- **Promouvoir les principes essentiels de la profession d'avocat** et du développement de la science juridique dans tous les domaines du droit à l'échelle internationale ;
- **Contribuer à l'enrichissement professionnel de ses membres** grâce aux échanges d'information établis par ses commissions et groupes de travail ;
- **Intervenir fréquemment dans le monde entier en faveur des avocats emprisonnés ou persécutés** du fait de l'exercice de leur profession.

Aujourd'hui, l'UIA regroupe plusieurs milliers de membres et des centaines de barreaux, fédérations et associations répartis dans plus de 110 pays.

**Rejoignez l'UIA et devenez membre du plus solide réseau d'avocats du monde.**

#### TRAVAUX SCIENTIFIQUES

Les commissions et groupes de travail de l'UIA s'intéressent à divers domaines du droit : *Droit des Affaires, Pratique Générale et Droits de l'Homme*.

**Chaque commission examine les évolutions de sa discipline** et détermine dans quelles mesures ces évolutions affectent ou sont affectées par les autres domaines du droit. Par conséquent, **toutes les commissions de l'UIA travaillent en collaboration** et proposent chaque année de nombreux **séminaires de formation** internationaux.

À l'occasion du **congrès annuel**, l'UIA organise des réunions de travail de ses commissions. Ces dernières produisent des **rapports de haute qualité** mis à disposition de l'ensemble des membres et des participants au congrès.

#### DÉFENSE DE LA DÉFENSE ET DES DROITS DE L'HOMME

Partout dans le monde où les droits de la défense sont menacés, **l'UIA se mobilise pour venir en aide aux avocats qui ne peuvent exercer librement leur profession**.

**En 2010**, elle a particulièrement suivi des dossiers en Colombie, en République Démocratique du Congo, en Iran, en Irak, en Syrie, en Tunisie, au Rwanda, au Vietnam, etc.

Elle bénéficie d'un **statut consultatif spécial auprès du Conseil de l'Europe et, depuis 1971, auprès des Nations Unies**.

Enfin, l'UIA assiste aux sessions de l'Assemblée des États Parties de la **Cour pénale internationale** et est membre du Conseil exécutif du **Barreau pénal international**.

**Pour en savoir plus, connectez-vous à : [www.uianet.org](http://www.uianet.org)**

#### PRÉSENCE DE L'UIA DANS LE MONDE (EN JAUNE)





## LES COMITÉS ■■■■■

### COMITÉ D'ORGANISATION DU 55<sup>e</sup> CONGRÈS

Pascal MAURER *Président de l'UIA*  
 James C. MOORE *Président du Congrès*  
 Mary-Daphné FISHIELSON *Secrétaire Général*  
 Jean-Jacques UETTWILLER *Directeur Financier*  
 Nicole VAN CROMBRUGGHE *Directeur des Thèmes Principaux*  
 Congrès  
 Stephen L. DREYFUSS *Directeur des Commissions*  
 Michael BRAUCH *Directeur des Congrès*

### COMITÉ LOCAL

Randy J. ALIMENT *Relations avec U.S. Bar Associations*  
 Hans BERTRAM-NOTHNAGEL *Sponsors*  
 Jutta F. BERTRAM-NOTHNAGEL *Relations avec U.S. Bar Associations*  
 Louis F. BURKE *Relations avec U.S. Bar Associations*  
 Stephen L. DREYFUSS *Relations Presse*  
 Steven A. HAMMOND *Programme Scientifique*  
 Barbara R. HAUSER *Programme Scientifique*  
 Christopher B. KENDE *Programme Scientifique*  
 Murray S. LEVIN *Relations Presse*  
 Delos N. LUTTON *Relations avec U.S. Bar Associations,*  
*Sponsors*  
 John B. PINNEY *Sponsors*  
 Bradley RICHARDS *Sponsors*  
 Jerome ROTH *Sponsors*  
 Douglas F. WELEBIR *Sponsors*  
 W. Carter YOUNGER *Sponsors*  
 Ellen G. YOST *Sponsors*

### CENTRE UIA

Marie-Pierre RICHARD *Directeur Administratif*  
 Anne-Marie VILLAIN *Assistante de Direction*  
 Sabine DAVID *Coordinateur Événements - Congrès*  
 Joyce GIELEN *Coordinateur Événements -*  
*Séminaires*  
 Colette SURIN *Assistante Événements*  
 Felix MARQUES *Responsable Comptabilité*  
 Marie-Pierre LIENARD *Chargée de Communication*  
*et Site Web*  
 Noelia ALONSO MORÁN *Coordinateur Développement*  
*et Partenariat*

### COMITÉ DE DIRECTION DE L'UIA

Pascal MAURER (Suisse) *Président de l'UIA*  
 Corrado DE MARTINI (Italie) *Président Sortant*  
 Driss CHATER (Maroc) *Président Désigné*  
 Jean-Marie BURGUBURU (France) *Premier Vice-Président*  
 Mary-Daphné FISHIELSON (France) *Secrétaire Général*  
 Jean-Jacques UETTWILLER (France) *Directeur Financier*  
 Stéphane BONIFASI (France) } *Co-Directeurs*  
 Román ORIA FDEZ DEMUNIAÍN (Espagne) } *des Droits de l'Homme*  
 Jacqueline SCOTT (États-Unis) } *et de la Défense*  
 James C. MOORE (États-Unis) } *Président du Congrès 2011*  
 Stephen L. DREYFUSS (États-Unis) } *Directeur des Commissions*  
 Michael BRAUCH (Allemagne) } *Directeur des Congrès*  
 Nicole VAN CROMBRUGGHE (Belgique) } *Directeur des Thèmes Principaux*  
 Congrès  
 Matthias W. STECHER (Allemagne) } *Directeur des Séminaires*  
 Carlo MASTELLONE (Italie) } *Directeur de la Formation*  
 Carlos PRIDA PEÓN DEL VALLE (Mexique) } *Directeur - Membres Collectifs*  
 Marcus SCHRIEFERS (Allemagne) } *Directeur des Activités Nationales*  
 et Régionales  
 Andras SZECISKAY (Hongrie) } *Directeur - Indépendance*  
 de la Profession  
 Patrick HENRY (Belgique) } *Co-Directeurs Site Web*  
 Pierre VIVIANI (France) }  
 Miguel LOINAZ (Uruguay) } *Directeur des Relations*  
 Internationales  
 Verena MOLL (France) } *Directeur des Relations Presse*  
 Mario NAPOLI (Italie) } *Directeur - Suivi des Accords*  
 avec les Organisations  
 Internationales  
 Marie-Christine CIMADEVILLA (France) } *Directeur du Projet État de Droit*  
 Jutta BERTRAM-NOTHNAGEL (États-Unis) } *Directeur des Relations avec*  
 les Organisations  
 Intergouvernementales  
 Huguette ANDRE-CORET (France) } *Vice-Président du Sénat*  
 International des Barreaux  
 Bernard GRELON (France) } *Rédacteur en Chef*  
*Juriste International*

### DIRECTEURS ADJOINTS

Hervé CHEMOULI (France) } *Directeurs Financiers Adjointes*  
 Silvestre TANDEAU DE MARSAC (France) }  
 Bruno MICOLANO (Italie) } *Directeurs Adjointes des Droits*  
 Waheed AHMAD (Pakistan) } *de l'Homme et de la Défense*  
 Pedro PAIS DE ALMEIDA (Portugal) }  
 Xavier FAVRE-BULLE (Suisse) } *Directeurs Adjointes - Commissions*  
 Isabel-Clara CANALS-FROSCH (Autriche) }  
 Jorge MARTI MORENO (Espagne) } *Directeurs Adjointes - Séminaires*  
 Beat MUMENTHALER (Suisse) }  
 Michael MEYENBURG (Autriche) } *Directeurs Adjointes - Formation*  
 Inmaculada UMBERT MILLET (Espagne) }  
 Louis F. BURKE (États-Unis) }  
 Hartmut KILGER (Allemagne) } *Directeurs Adjointes -*  
 Alain LE FORT (Suisse) } *Membres Collectifs*  
 Martin SCHIMKE (Allemagne) }  
 Issouf BAADHIO (Burkina Faso) }  
 João Miguel BARROS (Macao) } *Directeurs Adjointes -*  
 A. K. GANGULI (Inde) } *Activités Régionales et Nationales*  
 Ridha SAÏM (Algérie) }  
 W. Carter YOUNGER (États-Unis) } *Directeur Adjoint - Indépendance*  
 Maxime DELHOMME (France) } *de la Profession*  
 Gianluca POJAGHI (Italie) } *Directeur Adjoint - Site Web*  
 Benedicte QUERENET-HAHN (France) } *Rédacteur en Chef Adjoint*  
*Juriste International*





## INFORMATIONS PAYS

### FORMALITÉS D'ENTRÉE

Pays pour lesquels un visa d'entrée n'est pas nécessaire :

Les voyageurs des pays suivants (y compris les enfants quel que soit leur âge), se rendant aux États-Unis pour un voyage touristique, un voyage d'affaires ou pour un transit **n'ont plus besoin d'être en possession d'un visa** : Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Brunei, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Nouvelle Zélande, Pays-Bas, Portugal, République de Corée, République Tchèque, Royaume-Uni, Saint Marin, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse,

#### à condition de :

● Présenter un passeport biométrique ou électronique, ou un passeport individuel à lecture optique en cours de validité et émis avant le 26 octobre 2005. A défaut, l'obtention d'un visa est obligatoire.

Il est en outre vivement recommandé d'être en possession d'un passeport valable 6 mois après la date de retour.

- Avoir reçu une autorisation ESTA (Système électronique d'Autorisation de Voyage) à régler en ligne (14 \$ à ce jour) par carte de crédit uniquement : <http://esta.cbp.dhs.gov/esta>.
- Avoir un billet d'avion aller-retour (prouvant la sortie du territoire américain, quel que soit l'aéroport d'entrée et de sortie)
- Projeter un séjour de 90 jours maximum (le séjour ne peut être prolongé sur place, le visiteur ne peut pas changer de statut, accepter un emploi ou étudier).
- Présenter une preuve de solvabilité (carte de crédit, chèques de voyage, etc.).
- Compléter le formulaire de demande d'exemption de visa (formulaire I-94W) remis par la compagnie aérienne pendant le vol.

Pour tout complément d'information et si votre visa a été précédemment refusé, merci de vous renseigner auprès de l'Ambassade des États-Unis de votre lieu de résidence et de consulter le site <http://travel.state.gov/visa>

#### Pour les autres nationalités :

Si vous provenez de tout autre pays, il vous faudra demander un visa à l'Ambassade des États-Unis de votre lieu de résidence en prenant rendez-vous **plusieurs mois à l'avance et le plus tôt possible**.

Pour tout complément d'information, merci de vous renseigner auprès de l'Ambassade des États-Unis de votre lieu de résidence et de consulter le site <http://travel.state.gov/visa>

### SANTÉ

Aucun vaccin n'est obligatoire pour aller en Floride mais pensez à la mise à jour de vos vaccins tétanos, poliomyélite, diphtérie et hépatite B. Attention à la chaleur et aux moustiques.

### TRANSPORT AÉRIEN

De nombreuses compagnies aériennes desservent la destination, par des vols directs ou parfois avec escale.

Vous pourrez bénéficier de tarifs attractifs en réservant votre vol pour Miami directement sur Internet le plus tôt possible.

Vous pouvez contacter notre agence partenaire DESTINATION PLUS pour organiser votre transport aérien pour les groupes de plus de 10 personnes :

#### DESTINATION PLUS

58, rue Saint Lambert - 75015 Paris, France  
Tél. : +33 1 56 08 37 37 - Fax: +33 1 56 08 37 38  
Email : [congres-ua@destinationplus.fr](mailto:congres-ua@destinationplus.fr)

### DÉCALAGE HORAIRE

GMT -5 heures.

### ARRIVÉE

L'aéroport international de Miami (MIA) est à environ 18 km de Miami South Beach et à environ 11 km du centre de Miami.

L'aéroport international de Fort Lauderdale – Hollywood est à environ 47 km au nord de Miami Beach.

### TRANSFERT AU DÉPART DE L'AÉROPORT

L'UIA ne prévoit pas de service de transfert depuis l'aéroport.

Les tarifs des taxis sont fixes et dépendent de la destination.

Le montant de la course depuis l'aéroport international de Miami jusqu'à South Beach (hôtels du Congrès) est de 32 \$ à ce jour.

Il faut compter environ 20 à 30 minutes de transfert pour se rendre de l'aéroport international au centre ville lorsque le trafic est fluide.

### MONNAIE

Le Dollar US (USD, \$)

Taux de change à la date du 22/04/2011 :

1 \$ = 0.6871 € - 1 € = 1.4553 \$

Il est d'usage de laisser un pourboire de l'ordre de 10% pour un chauffeur de taxi, et un pourboire de l'ordre de 15 à 20% du montant total pour les services dispensés dans un bar ou un restaurant.

### BANQUES / CHANGE

Les distributeurs automatiques de billets (ATM) sont en service dans toute la ville. Ils acceptent presque toutes les cartes bancaires.

Les chèques de voyages sont acceptés dans la plupart des établissements (boutiques, hôtels, restaurants...).

Les devises peuvent être changées dans les banques moyennant une commission de 4 à 5%. Les banques sont généralement ouvertes du lundi au vendredi jusqu'à 17h00, et le samedi jusqu'à midi.

### LANGUE

L'anglais est la langue nationale.

L'espagnol est aussi couramment parlé en Floride.

### ELECTRICITÉ

Le courant électrique fonctionne sur 110/115 volts ; 60Hz.

Les prises de courant américaines ont des fiches plates ; il est donc nécessaire de se munir d'un adaptateur.

### HEURES D'OUVERTURE DES MAGASINS

Ville touristique et ensoleillée, au bord de l'océan, Miami est aussi connue pour ses nombreuses boutiques.

Les magasins sont généralement ouverts de 10h00 à 21h00, et la plupart 7 jours sur 7.

Les restaurants servent une grande variété de plats généralement jusqu'à 1h00 du matin.

La nuit à Miami est particulièrement animée. Les bars et discothèques sont ouverts jusqu'à 2h00 ou 5h00 du matin.

### NUMÉRO UNIQUE POUR LES APPELS D'URGENCE : 9 1 1





## INFORMATIONS PAYS |||||



INFORMATIONS GÉNÉRALES

### TENUE VESTIMENTAIRE

Miami a un climat assez tempéré et le temps est généralement très ensoleillé et chaud. La ville est située au bord de l'océan dont la brise peut particulièrement rafraîchir l'air.

En octobre-novembre, les températures varient très peu et restent assez élevées, avec en moyenne 20 à 27°C.

En raison de la destination du congrès, nous vous recommandons une tenue business décontractée pour les séances de travail.

Tenues pour les différentes activités sociales :

- Cérémonie d'ouverture et cocktail de bienvenue : tenue de ville mais prévoir un vêtement un peu plus chaud (le cocktail se déroulera en extérieur).
- Soirée informelle : tenue décontractée (la soirée se déroulera en intérieur et extérieur).
- Soirée de gala : tenue de soirée.
- Excursion générale : tenue décontractée.

### TOURISME À MIAMI

Miami est une ville cosmopolite qui se distingue par ses nombreux aspects latino-américains. C'est d'abord une ville touristique avec ses plages, sa variété de sports nautiques, ses jardins et ses événements culturels. Miami Beach a une vie nocturne palpitante et le quartier Art déco offre une grande variété de bars et discothèques. La ville possède aussi d'excellents restaurants et de nombreuses possibilités de shopping.

### MIAMI, VILLE COSMOPOLITE

Grâce à son leadership dans les domaines de la finance, de la mode, de la culture, des médias, du divertissement, des arts et du commerce international, Miami, 42<sup>e</sup> plus grande ville des États-Unis, est la ville principale et la plus populaire de la Floride du Sud.

Le quartier historique Art déco de South Beach est caractéristique de Miami. Cette partie de la ville est considérée comme la plus *glamour* en raison de ses discothèques, plages, bâtiments historiques et magasins. Miami accueille de nombreux lieux de divertissements, théâtres, musées, parcs et centres artistiques.

La diversité culturelle et les multiples influences ethniques venant du monde entier ont engendré une culture riche et variée à travers tous les États-Unis.

En Floride, dans les années 20, Miami a vu sa population et ses infrastructures augmenter significativement. Après la prise de pouvoir de Fidel Castro en 1959, de nombreux cubains ont trouvé refuge à Miami. Cela explique la forte influence latino-américaine dans cette région.

### PROGRAMMES PRÉ ET POST-CONGRÈS / ACTIVITÉS ACCOMPAGNANTS

DESTINATION PLUS vous propose des programmes pré et post-congrès qui vous permettront de visiter certains sites incontournables des États-Unis, ou de vous détendre en profitant des charmes du pays.

Vous aurez également l'occasion de visiter Miami et ses environs pendant le congrès.

Vous trouverez le détail des programmes pré et post-congrès et des activités pour les accompagnants aux pages 36 à 40 du programme. Pour effectuer votre réservation, veuillez remplir le formulaire de réservation DESTINATION PLUS ci-joint.

Au cas où le nombre de participants serait insuffisant à la date du 29 août 2011, les programmes pré et post-congrès et les activités pour les accompagnants pourront être annulés ou reportés à une date regroupant davantage de participants.





## INFORMATIONS CONGRÈS

### LIEU DU CONGRÈS

**LOEWS MIAMI BEACH HÔTEL**  
1601 Collins Ave.  
Miami Beach, FL 33139 - États-Unis  
Tél.: +1 305/604-1601  
Fax : +1 305/604-5730  
Site Web : [www.loewshotels.com/miami](http://www.loewshotels.com/miami)

### ACCÈS AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Certains lieux peuvent présenter un accès peu facile pour les personnes à mobilité réduite. Nous remercions les participants ayant besoin d'une attention particulière de bien vouloir le signaler dans le formulaire d'inscription dans la section prévue à cet effet.

### NAVETTES / ACCÈS

L'UIA ne prévoit pas de service de navettes durant la journée entre l'hôtel Loews Miami Beach et les hôtels du congrès qui sont situés à quelques minutes de marche.

Pour les soirées, le transport aller - retour vers tous les hôtels du congrès sera assuré. Les horaires figureront dans le programme final du congrès remis sur place et seront affichés dans les hôtels du congrès.

### ADRESSE DES ORGANISATEURS

Pour vous inscrire au congrès et pour tout renseignement sur l'UIA et / ou le congrès, merci de contacter :

**UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS**  
25, rue du Jour  
75001 Paris - France  
Tél. : +33 1 44 88 55 66  
Fax : +33 1 44 88 55 77  
Email: [uiacentre@uianet.org](mailto:uiacentre@uianet.org)  
Site Web : [www.uianet.org](http://www.uianet.org)

Pour réserver votre hôtel ainsi que les activités pour les accompagnants et les programmes pré et post-congrès, merci de contacter :

**DESTINATION PLUS**  
58, rue Saint Lambert  
75015 Paris - France  
Tél. : +33 (1) 56 08 37 37  
Fax : +33 (1) 56 08 37 38  
Email: [congres-uia@destinationplus.fr](mailto:congres-uia@destinationplus.fr)  
Site Web : [www.destinationplus-uia.com](http://www.destinationplus-uia.com)

### ASSISTANCE PENDANT LE CONGRÈS

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, des représentants de l'UIA et de DESTINATION PLUS seront à votre disposition dans l'hôtel Loews Miami Beach pour répondre à vos questions.

### ACCOMPAGNANTS

Aucune personne exerçant la profession d'avocat ne peut être inscrite au congrès comme accompagnant. Les accompagnants ne peuvent pas assister aux sessions scientifiques.

Pour pouvoir participer aux activités sociales, les accompagnants doivent s'inscrire et s'acquitter des frais d'inscription correspondants. Ils reçoivent un badge spécial.

### BADGE

Le badge (congressiste ou accompagnant) est muni d'un code-barres recensant vos activités et sert de laissez-passer ; veillez à l'avoir toujours sur vous pour pouvoir accéder aux sessions ainsi qu'aux déjeuners et aux activités sociales.

Afin de vous identifier, le code-barres de votre badge sera scanné à l'entrée des salles et pour chaque activité sociale.

Tout badge perdu qui devra être réédité par l'UIA entraînera des frais de 10 € à la charge du participant.

### PREMIÈRE PARTICIPATION À UN CONGRÈS UIA

Pour permettre aux fidèles participants des congrès annuels ainsi qu'aux officiels de l'association de réserver un accueil particulièrement attentif à ceux (membres ou non membres de l'UIA) qui participent pour la première fois au congrès de l'UIA, la mention de leur première participation figurera sur leur badge.

### DÉJEUNERS

Les déjeuners ont été organisés de manière à ce que vous ayez amplement le temps de rencontrer amis et confrères. Ils seront servis sur place, à l'hôtel Loews Miami Beach. Vous pourrez y accéder sur présentation de votre badge et moyennant réservation préalable sur votre formulaire d'inscription.

Les déjeuners sont servis sans alcool. Des boissons alcoolisées vous seront toutefois proposées en supplément. Vous aurez la possibilité de les régler directement sur place ou de les mettre sur la note de votre chambre si vous séjournez à l'hôtel Loews Miami Beach.

### ZONE D'EXPOSITION

Une exposition se tiendra pendant toute la durée du congrès, à l'hôtel Loews Miami Beach.

### LISTE DES PARTICIPANTS AU CONGRÈS

Vous pouvez à tout moment consulter la liste et les coordonnées des participants sur le site Internet de l'UIA [www.uianet.org](http://www.uianet.org), dans la section réservée au congrès de Miami, rubrique « Mon congrès UIA ». Vous devez cependant être préalablement inscrit au congrès.

### RAPPORTS DU CONGRÈS

Les rapports reçus sous forme électronique à l'UIA avant le **31 août 2011**, seront envoyés par email à tous les participants avant le congrès. Les rapports reçus après cette date mais avant le congrès seront accessibles sur le site Internet de l'UIA [www.uianet.org](http://www.uianet.org), dans la section « Mon congrès UIA », pour tous les participants inscrits au congrès ayant réglé leurs frais d'inscription.

Le prix Monique Raynaud-Contamine sera décerné lors de la cérémonie de clôture. Ce prix récompense le meilleur rapport scientifique remis sous forme électronique à l'UIA au plus tard le **31 juillet 2011**.

### PRIX MONIQUE RAYNAUD-CONTAMINE

En 1999, l'Union Internationale des Avocats a créé le Prix Monique Raynaud-Contamine en souvenir et en hommage à Me Monique Raynaud-Contamine, ancienne Directrice des publications scientifiques de l'UIA et ancienne Présidente de la Commission Droit Bancaire, qui fut une figure importante de l'UIA pendant de nombreuses années.

En hommage à son action et à sa personnalité, le prix Monique Raynaud-Contamine est remis aux auteurs des deux meilleurs rapports présentés à l'occasion de chaque congrès annuel de l'UIA ; l'un des deux prix est attribué à un jeune avocat.





## INFORMATIONS CONGRÈS

### MODIFICATIONS ET ADJONCTIONS

Certains noms et certaines réunions ou activités ne figurent pas dans ce programme faute de nous avoir été confirmés dans les délais impartis. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site Internet de l'UIA [www.uianet.org](http://www.uianet.org) et plus particulièrement la partie consacrée au congrès de Miami qui vous permettra de prendre connaissance des modifications et adjonctions apportées au programme du congrès. Le programme final, incluant toutes les mises à jour et informations pratiques, sera remis aux participants sur place.

Pour accéder directement au site du congrès de Miami, connectez-vous sur la page d'accueil de l'UIA [www.uianet.org](http://www.uianet.org) et cliquez sur l'icône du congrès de Miami située en bas à gauche.

### ACCREDITATION

Dans le cadre de la formation continue, l'UIA a obtenu l'homologation officielle pour les pays suivants:

- France : du Conseil National des Barreaux - CNB (21 heures de formation validées pour les participants au congrès)
- Belgique : de l'Ordre des Barreaux francophones et germanophone - O.B.F.G. et de l'Ordre des Barreaux flamands - O.V.B. (18 points de formation accordés pour les participants au congrès).

Un certificat de participation sera remis à chaque congressiste lors du congrès sur simple demande.

L'UIA effectue également des démarches d'homologation (CLE) auprès de certains états des États-Unis ainsi qu'auprès d'organismes d'autres pays. Veuillez contacter l'UIA pour plus d'informations.



### INTERPRÉTATION

SESSION	DATE	ANGLAIS	ESPAGNOL	FRANCAIS	ARABE
Conseil de Présidence	31 octobre 2011	●	●	●	
Assemblée générale	31 octobre 2011	●	●	●	
Cérémonie d'ouverture	31 octobre 2011	●	●	●	●
Thème principal 1 : Faut-il juger les accusés de terrorisme comme des accusés ordinaires?	1 <sup>er</sup> novembre 2011	●	●	●	●
Sénat International des Barreaux	1 <sup>er</sup> novembre 2011	●	●	●	
Thème principal 2 : Les sciences de la vie et l'économie biotechnologique: jusqu'où devons-nous aller?	2 novembre 2011	●	●	●	●
Thème principal 3 : Sports professionnels: une approche transnationale des questions juridiques	3 novembre 2011	●	●	●	●
Cérémonie de clôture	3 novembre 2011	●	●	●	●

Le tableau ci-dessus résume les réunions pour lesquelles une traduction simultanée est organisée à ce jour.

À votre arrivée au congrès, veuillez consulter le programme final pour vérifier si la traduction simultanée est proposée dans d'autres langues ou pour d'autres réunions.

L'UIA remercie le Cabinet de Maître Majed M. GAROUB pour le financement de la traduction simultanée de certaines sessions en arabe.





## INFORMATIONS CONGRÈS

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE OU VEUILLEZ COMPLÉTER UN FORMULAIRE D'INSCRIPTION PAR CONGRESSISTE  
 Votre inscription ne pourra être confirmée qu'après réception du paiement intégral des frais d'inscription.

CATÉGORIE	TARIFS INSCRIPTION		
	jusqu'au 31 juillet 2011	du 1 <sup>er</sup> août au 30 septembre 2011	à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2011
<b>INSCRIPTION INDIVIDUELLE CONGRESSISTE</b>			
<b>● MEMBRE UIA</b>			
Standard	1 350 €	1 600 €	1 800 €
Jeune avocat (< 35 ans)	850 €	1 000 €	1 200 €
Pays émergent (catégories 3 et 4 selon liste UIA)*	650 €	800 €	1 000 €
Jeune avocat (< 35 ans) de pays émergent (catégories 3 et 4 selon liste UIA)*	500 €	600 €	800 €
Inscription Journalière		500 €	
<b>● NON MEMBRE</b>			
Standard	1 700 €	2 000 €	2 200 €
Jeune avocat (< 35 ans)	1 100 €	1 300 €	1 500 €
Pays émergent (catégories 3 et 4 selon liste UIA)*	850 €	1 050 €	1 200 €
Jeune avocat (< 35 ans) de pays émergent (catégories 3 et 4 selon liste UIA)*	650 €	800 €	1 000 €
Inscription Journalière		600 €	
<b>● TARIFS SPÉCIAUX</b>			
Professeur de droit à temps plein, Juge et Avocat d'État**		850 €	
Inscription Journalière Professeur de droit à temps plein, Juge et Avocat d'État **		400 €	
Étudiant en droit*** (accès aux sessions de travail uniquement)		225 €	

<b>INSCRIPTION ACCOMPAGNANT ****</b>	
Accompagnant adulte	450 €
Jeune accompagnant (de 8 à 18 ans)	225 €

(\*) La liste est disponible sur le site Web de l'UIA : [www.uianet.org](http://www.uianet.org), section adhésion.

(\*\*) Cette inscription est réservée uniquement aux juges, aux avocats d'État et aux professeurs de droit à temps plein n'exerçant pas la profession d'avocat.

(\*\*\*) Cette inscription ne donne pas accès aux activités sociales (déjeuners et activités prévues en soirée).

(\*\*\*\*) Cette inscription ne donne pas accès aux sessions de travail.

Un formulaire d'inscription en Dollars US est également disponible pour les participants des pays de la zone Amériques et Caraïbes.

### COMMENT S'INSCRIRE ?

- Inscriptions en ligne dans la section congrès du site de l'UIA : [www.uianet.org](http://www.uianet.org)
- Inscriptions papier : merci de compléter le formulaire d'inscription ci-joint en écrivant vos nom et prénom en majuscules. Merci de renvoyer ce formulaire dûment complété et signé, par courrier, fax ou email, à :

**UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS**  
 25, rue du Jour  
 75001 Paris - France  
 Tél. : +33 1 44 88 55 66  
 Fax : +33 1 44 88 55 77  
 Email : [uiacentre@uianet.org](mailto:uiacentre@uianet.org)

### FRAIS D'INSCRIPTION

Chaque demande d'inscription reçue avec paiement intégral des frais d'inscription fera l'objet d'une confirmation par email de l'UIA.

Si vous ne recevez pas notre email, veuillez nous contacter pour le suivi de votre inscription.

Les frais d'inscription pour les membres ou non membres de l'UIA incluent\* :

- La cérémonie d'ouverture et le cocktail de bienvenue à l'hôtel Loews Miami Beach, le 31 octobre 2011,
- La soirée informelle au Bongo's Cuban Café, le 1<sup>er</sup> novembre 2011,
- La cérémonie de clôture à l'hôtel Loews Miami Beach, le 3 novembre 2011,
- Les réunions de travail (thèmes principaux, commissions et groupes de travail), *sauf pour l'inscription accompagnant*,
- Les déjeuners et pauses-café, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 novembre 2011, *sauf pour l'inscription étudiant en droit*,
- Les transferts aller-retour pour les activités sociales,
- La mallette du congrès, *sauf pour l'inscription accompagnant*,
- L'accès à la zone d'exposition.

**Tous les participants sont priés de mentionner dans le formulaire d'inscription les activités auxquelles ils souhaitent prendre part, qu'elles soient incluses ou non dans les frais d'inscription au congrès.**

Pour les activités qui ne sont pas incluses dans les frais d'inscription, aucune inscription ne sera prise en compte tant que le paiement intégral de l'activité concernée n'aura pas été reçu.

\* Prestations différentes dans le cas d'une inscription journalière, étudiant en droit ou accompagnant.





## INFORMATIONS CONGRÈS

HORAIRE	ÉVÈNEMENT	LIEU
<b>Dimanche 30 octobre 2011</b>		
10:00 - 18:00	Réunion du Comité de direction de l'UIA (sur convocation)	<i>Hôtel Loews Miami Beach</i>
12:30 - 14:00	Déjeuner du Comité de direction de l'UIA (sur convocation)	
<b>Lundi 31 octobre 2011</b>		
9:00 - 17:00	Enregistrement des participants	
9:00 - 12:30	Réunion du Conseil de Présidence de l'UIA (sur convocation)	
12:30 - 14:00	Déjeuner du Conseil de Présidence de l'UIA (sur convocation)	<i>Hôtel Loews Miami Beach</i>
14:00 - 16:00	Assemblée générale de l'UIA	
18:00 - 19:30	Cérémonie d'ouverture du congrès	
19:30 - 21:00	Cocktail de bienvenue	
<b>Mardi 1<sup>er</sup> novembre 2011</b>		
8:30 - 17:30	Enregistrement des participants	
9:00 - 12:30	Thème principal : Faut-il juger les accusés de terrorisme comme des accusés ordinaires?	<i>Hôtel Loews Miami Beach</i>
9:00 - 12:30	Séances de travail des commissions et groupes de travail	
12:30 - 14:00	Pause déjeuner	
14:00 - 17:30	Séances de travail des commissions et groupes de travail (suite)	
20:00 - 23:00	Soirée informelle	<i>Bongo's Cuban Café</i>
<b>Mercredi 2 novembre 2011</b>		
8:30 - 17:30	Enregistrement des participants	
9:00 - 12:30	Thème principal : Les sciences de la vie et l'économie biotechnologique : jusqu'où devons-nous aller ?	<i>Hôtel Loews Miami Beach</i>
9:00 - 12:30	Séances de travail des commissions et groupes de travail	
12:30 - 14:00	Pause déjeuner	
14:00 - 17:30	Séances de travail des commissions et groupes de travail (suite)	
	Soirée Libre	
<b>Jeudi 3 novembre 2011</b>		
8:30 - 16:00	Enregistrement des participants	<i>Hôtel Loews Miami Beach</i>
9:00 - 12:30	Thème Principal : Sports professionnels : une approche transnationale des questions juridiques	
9:00 - 12:30	Séances de travail des commissions et groupes de travail	
12:30 - 14:00	Pause déjeuner	
14:00 - 17:30	Séances de travail des commissions et groupes de travail (suite)	
17:45 - 19:15	Cérémonie de clôture	
20:30	Soirée de gala	<i>Moore Building</i>
<b>Vendredi 4 novembre 2011</b>		
9:00 - 17:00	Excursion générale	<i>Parc national des Everglades</i>

### Réunions annexes :

La plupart des commissions et comités nationaux réuniront leurs membres lors du congrès (les dates et horaires seront indiqués dans le programme final).





Martindale-Hubbell®

New business. Everywhere, every day.

Achieve global visibility for your law firm and welcome new international clients with [martindale.com](http://martindale.com).

## Every minute, international buyers of legal services find law firms like yours on [martindale.com](http://martindale.com)

Use [martindale.com](http://martindale.com) to promote your law firm around the clock to buyers of legal services all over the world. With over 8 million unique visitors each year, it provides a constant source of new prospects for your law firm.

**Understand your audience** – [martindale.com](http://martindale.com)'s powerful tracking features allow you to see who is interested in your firm and measure the effectiveness of your profile. This information can then be used to support your firm's decisions to grow your business.

*"Martindale.com has helped to increase the knowledge about our firm, especially amongst international companies. Several companies have approached us thanks to [martindale.com](http://martindale.com), which is why we strongly recommend Martindale-Hubbell."*

Jorge R. Barrios  
Partner – Bonilla, Montano, Toriello &  
Barrios Despacho De Abogados,  
Guatemala

Discover how [martindale.com](http://martindale.com) can help grow your business:

Visit [www.martindale-hubbell.co.uk](http://www.martindale-hubbell.co.uk) or telephone **+44 207 347 3700**



[www.martindale-hubbell.co.uk](http://www.martindale-hubbell.co.uk)



**MARDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2011**

**9:00 - 12:30 - HÔTEL LOEWS MIAMI BEACH**

**THÈME PRINCIPAL 1**  
**FAUT-IL JUGER LES ACCUSÉS DE TERRORISME COMME DES ACCUSÉS ORDINAIRES ?**

**SALLE AMERICANA 1**

**COORDINATEUR :**

Stephen L. DREYFUSS (*Helling Lindeman Goldstein & Siegal LLP*) Newark, NJ, États-Unis

La détention, les interrogatoires et le procès de ceux qui sont accusés de terrorisme soulèvent des questions fondamentales: les tribunaux ordinaires doivent-ils être en charge de ces affaires ou doivent-elles être déferées à la justice militaire?

Y a-t-il d'autres choix? Tous les droits habituels des accusés (droit au silence, droit à un avocat, droit à être informé du droit au silence et du droit à un avocat) doivent-ils s'appliquer aux accusés de terrorisme ou le droit de la société de se protéger du terrorisme implique-t-il que certains droits de l'accusé soient limités ou supprimés? Le droit à être jugé par un jury doit-il être écarté dans certains cas? Dans quelle mesure, pour leur défense, les accusés peuvent-ils avoir accès aux informations militaires ou à celles des services de renseignements qui ont conduit à leur arrestation? Et bien d'autres questions encore...

**ORATEURS :**

Jean-René FARTHOUAT (*Farthouat, Asselineau & Associés*) Ancien Bâtonnier du Barreau de Paris, Paris, France

Javier GÓMEZ BERMÚDEZ, *Président du Tribunal Correctionnel, Audiencia Nacional*, Madrid, Espagne

Dixon C. OSBURN, *Directeur, Law and Security Program, Human Rights First*, Washington, DC, États-Unis

Glenn M. SULMASY, *Professeur de Droit, United States Coast Guard Academy*, New London, CT, États-Unis

**14:00 - 17:30 - HÔTEL LOEWS MIAMI BEACH**

**SÉNAT INTERNATIONAL DES BARREAUX**

**SALLE AMERICANA 1**

**Vice-Président du Sénat :**

Huguette ANDRE-CORET, *Ancien Président de la Conférence des Bâtonniers de France et d'Outre-mer*, Paris, France

**Co-Secrétaires Généraux du Sénat :**

Francis GERVAIS (*Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et Ass.*) Ancien Bâtonnier du Barreau du Québec, Ancien Bâtonnier du Barreau de Laval, Laval, Canada

Iñigo Javier NAGORE APARICIO (*Iusfinder Bartell Abogados*) Bilbao, Espagne

*Le Sénat International des Barreaux est un lieu d'échanges entre les bâtonniers, les présidents de barreaux et d'organisations nationales et internationales d'avocats, qui se réunissent pour réfléchir à l'évolution du Droit, de la pratique et de l'éthique professionnelle.*

**Le Sénat tiendra à Miami sa deuxième réunion annuelle sur le thème : L'AVOCAT ET LES CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Le monde a changé !

La mondialisation a entraîné une plus grande mobilité des avocats et des modifications importantes dans la structure des cabinets, créant ainsi tout un lot de situations potentiellement génératrices de conflits d'intérêts.

Les habitudes des clients ont changé et la "fidélité" du client auparavant attaché à un cabinet s'est peu à peu transformée, la clientèle diversifiant et fractionnant sa recherche de services juridiques de qualité pour en obtenir le meilleur prix.

C'est dans ce contexte, et sous le thème "L'avocat et les conflits d'intérêts", que le Sénat International des Barreaux se réunira cette année pour rechercher des solutions raisonnables permettant à la fois de respecter la règle de droit et le rôle prédominant de l'avocat, et de préserver la sécurité de la clientèle par la mise en place de normes applicables à l'ensemble des avocats.

Approprions ensemble la notion de conflits d'intérêts. La parole sera très largement donnée à la salle qui donnera sa vision de cette valeur fondamentale attachée à la profession d'avocat.





**MARDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2011**  
**9:00 - 12:30 - HÔTEL LOEWS MIAMI BEACH**

SESSIONS	THÈMES
SALLE POINCIANA 1 DROIT DE LA FAMILLE	♦ Médecine et droit de la famille
SALLE POINCIANA 2 DROIT ET PRATIQUE DU CONTENTIEUX	♦ <b>L'art de la plaidoirie dans les procès devant les tribunaux nationaux</b> Des juristes expérimentés du droit du contentieux vous donneront des idées sur la pratique des avocats devant les tribunaux de différentes juridictions à travers le monde. Elargissez vos connaissances sur les différents forums et les différentes traditions juridiques en matière de plaidoirie. Obtenez des conseils concrets et utiles pour présenter un dossier. Les participants recevront directement des réactions et des conseils pratiques d'éminents praticiens internationaux du droit du contentieux et de professeurs de plaidoirie.
SALLE POINCIANA 3 DROIT DES CONTRATS	♦ <b>Clauses "Boilerplate" – atout ou risque inutile ?</b> « Boilerplate » est le nom communément donné à un grand nombre de clauses-type figurant dans les contrats. Les juristes de <i>common law</i> insèrent ces clauses presque sans y penser, alors que les juristes de <i>civil law</i> les incluent en raison de l'influence anglo-saxonne. Mais l'utilisation d'expressions anglo-saxonnes comme s'il s'agissait de la simple traduction de concepts de <i>civil law</i> , sans maîtrise suffisante de la signification précise de ces expressions dans leur contexte juridique original peut avoir des conséquences inattendues. Des orateurs venant des continents américain, asiatique et européen tenteront à tenter d'effacer les difficultés !
SALLE TRITON FORUM DES FIRMES	♦ <b>Gestion des conflits d'intérêts</b> La taille des cabinets induit nécessairement des conflits d'intérêts qu'il faut identifier et gérer. Cette gestion est l'une des problématiques les plus sérieuses des grands cabinets avec les risques qu'elle implique, que ce soit au plan déontologique ou au plan du développement commercial.
SALLE SUNRISE TELLIN DROIT DE L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	♦ <b>Leçons apprises un an après la marée noire dans le Golfe du Mexique</b> Le déversement de pétrole dans le Golfe du Mexique en 2010 a été l'un des accidents écologiques les plus graves jamais survenu. Il a suscité l'intérêt des secteurs les plus divers dans le monde entier, de l'ingénierie au rétablissement de l'ordre écologique et la réaction du monde juridique.  Au cours de cette session, différentes analyses juridiques de l'accident seront effectuées, puis sera envisagée la manière de gérer ce type de situations à l'avenir. Quelques orientations possibles du point de vue du droit de l'environnement seront également proposées.
SALLE CROWN CONCH SERVICES FINANCIERS	♦ <b>Les hedge funds : anges et/ou démons ?</b>
SALLE PERIWINKLE DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE	♦ <b>Amendements proposés au Règlement CE No. 44/2001 : comment le scénario européen changera-t-il ?</b> En accord avec le rapport de la Commission européenne et avec le Livre Vert annexé concernant l'évolution possible du Règlement n° 44/2001 (Bruxelles I), la session traitera des aspects en relation avec la suppression de l'exequatur, l'amélioration de la mise en œuvre du Règlement dans l'ordre public international et l'accès à la justice, les accords portant sur le choix de la juridiction, la règle de litispendance, et l'articulation entre le Règlement et l'arbitrage.



## MARDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2011

9:00 - 12:30 - HÔTEL LOEWS MIAMI BEACH

### PRÉSIDENTS

**Luis ZARRALUQUI NAVARRO**  
(Zarraluqui Abogados de Familia)  
Madrid, Espagne

### ORATEURS

**Simon Jock BRUCE** (Farrer & Co. LLP) Londres, Royaume-Uni  
**Giuseppe D'AVANZO** (Studio Legale D'Avanzo) Rome, Italie  
**Leire ECENARRO SANDOVAL** (Zarraluqui Abogados de Familia)  
Madrid, Espagne  
**Giulia FACCHINI** (Giulia Facchini) Turin, Italie  
**William HEALING** (Woodford Stauffer Solicitors)  
Farnborough, Royaume-Uni  
**Paulo LINS E SILVA** (Paulo Lins e Silva - Advogados e Consultores  
de Familia) Rio de Janeiro, Brésil  
**Carmen MEZA INGAR** (Meza Ingar Abogados) Lima, Pérou

**Carmen PACHECO RAMOS** (Zarraluqui Abogados de Familia)  
Madrid, Espagne  
**Andrea-Emanuela POP** (Pop Andrea) Cluj-Napoca, Roumanie  
**Federico Martin PRUS** (Estudio Jurídico Dr. Prus)  
Buenos Aires, Argentine  
**Isabelle REIN-LESCASTREYRES** (BWG Associés) Paris, France  
**Alberto ROMÁN PALENCIA** (Román Abogados) Mexico, Mexique  
**Béatrice WEISS-GOUT** (BWG Associés) Paris, France

**Mark C. HILGARD**  
(Mayer Brown LLP)  
Francfort, Allemagne

**Alfredo ANDERE-MENDIOLEA** (IBLC Abogados, S.C.)  
Tijuana, Mexique  
**Louis F. BURKE** (Louis F. Burke PC) New York, NY, États-Unis  
**Paul CONVERY** (Mason Hayes + Curran) Dublin, Irlande  
**Ian DE FREITAS** (Berwin Leighton Paisner) Londres, Royaume-Uni  
**Julianne FARNSWORTH** (Farnsworth Law Firm LLC)  
Charleston, SC, États-Unis  
**Christopher B. KENDE** (Cozen O'Connor)  
New York, NY, États-Unis

**John PINNEY** (Graydon Head & Ritzchey LLP)  
Cincinnati, OH, États-Unis  
**Enrica SENINI** (Studio Legale Senini) Brescia, Italie

**Stephen SIDKIN**  
(Fox Williams LLP)  
Londres, Royaume-Uni

**Daniel KINZER** (Étude ZPG) Genève, Suisse  
**Bruce LANDAY** (Landay & Leblang) Boston, MA, États-Unis  
**José Antonio MIGUEL NETO** (Miguel Neto Advogados Associados)  
São Paulo, Brésil  
**Gary SHUBERT** (Shubert Collin & Associés) Paris, France

**Michael BRAUCH** (SKW Schwarz  
Rechtsanwälte) Munich,  
Allemagne  
**Mary-Daphné FISHELSON**  
(La Garanderie & Associés)  
Paris, France  
**Jean-Jacques UETTWILLER**  
(UGGC & Associés) Paris, France

**Steven A. HAMMOND** (Hughes Hubbard & Reed LLP)  
New York, NY, États-Unis  
**Joaquín GARCÍA-ROMANILLOS** (Gomez-Acebo & Pombo)  
Madrid, Espagne  
**Changchun YUAN** (Broad & Bright) Pékin, Chine

**Manmohan Lal SARIN**  
(Sarin & Co.) Chandigarh, Inde

**Carlos DE MIGUEL PERALES** (Uría & Menéndez) Madrid, Espagne  
**Manmohan Lal SARIN** (Sarin & Co.) Chandigarh, Inde

**Silvestre TANDEAU DE MARSAC**  
(Cabinet Fischer, Tandeau  
de Marsac, Sur & Associés)  
Paris, France

**Ana BEN VAZQUEZ** (Prol & Asociados) Madrid, Espagne  
**Stephen BRODIE** (Herrick, Feinstein LLP) New York, NY, États-Unis  
**Jean BRUCHER** (Brucher Thieltgen & Partners)  
Luxembourg, Luxembourg  
**Alessandro COLAVOLPE** (Studio Legale Tributario in Association  
with Ernst & Young) Rome, Italie

**Silvestre TANDEAU DE MARSAC**  
(Cabinet Fischer, Tandeau de Marsac, Sur & Associés) Paris, France

**Enrica SENINI**  
(Studio Legale Senini)  
Brescia, Italie

**Simona Melania MATTA** (L&P Association d'Avocats)  
Paris, France  
**Arianna RIGHI** (Cabinet Righi) Paris, France  
**Elisabeth SCHNARRENBARGER-OESTERLE**  
(Rechtsanwaltskanzlei Schnarrenberger-Oesterle)  
Lünen, Allemagne

**Enrica SENINI** (Studio Legale Senini) Brescia, Italie  
**Michel TOURNOIS**, Paris, France





**MARDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2011**  
**14:00-17:30 - HÔTEL LOEWS MIAMI BEACH**

SESSIONS	THÈMES
SALLE POINCIANA 1 <b>DROIT DE LA FAMILLE (SUITE)</b>	♦ <b>Médecine et droit de la famille</b>
SALLE POINCIANA 2 <b>DROIT ET PRATIQUE DU CONTENTIEUX (SUITE)</b>	♦ <b>L'art de la plaidoirie dans les procès devant les tribunaux nationaux</b> Des juristes expérimentés du droit du contentieux vous donneront des idées sur la pratique des avocats devant les tribunaux de différentes juridictions à travers le monde. Elargissez vos connaissances sur les différents forums et les différentes traditions juridiques en matière de plaidoirie. Obtenez des conseils concrets et utiles pour présenter un dossier. Les participants recevront directement des réactions et des conseils pratiques d'éminents praticiens internationaux du droit du contentieux et de professeurs de plaidoirie.
SALLE POINCIANA 3 <b>INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS</b>	♦ <b>Le Mercosur est-il attractif pour les investissements étrangers?</b> - Introduction - Vue d'ensemble du Mercosur (marché commun du Sud) - Faire des affaires dans la région du Mercosur : - en Argentine, - au Brésil, - au Paraguay, - en Uruguay, - Accord économique supplémentaire du Mercosur au Mexique : l'industrie automobile - Résolution de conflits entre États et investisseurs dans le cadre d'accords bilatéraux et multilatéraux - point de vue du Mercosur : - en Argentine, - au Brésil, - au Paraguay, - en Uruguay, - Questions-réponses - Conclusions
SALLE POINCIANA 4 <b>DROITS HUMAINS</b>	♦ <b>Actualité du droit à la liberté d'expression et de communication</b> La commission se propose d'étudier l'actualité du droit à la liberté d'expression et de communication, au regard notamment : - du secret et de la raison d'État tels qu'invoqués, notamment, dans l'affaire Wikileaks ou, plus généralement, par des États autoritaires ou non, - de la "chienne de garde de la démocratie" qu'est la presse, l'accent étant mis sur la protection des sources des journalistes, leur déontologie, les lois encadrant leur action, etc. - des déstabilisations des régimes étatiques qu'elle implique (suppression par le régime des SMS et de l'accès à internet lors de manifestations égyptiennes, incrimination de l'atteinte à la sûreté de l'État, etc). - de la modification des modes d'expression impliquant désormais que le citoyen peut s'approprier des moyens d'expression publique (Twitter, etc). - des abus dans la liberté d'expression (incitation à la haine raciale, etc).
SALLE TRITON <b>JUDICIAIRE ET MAGISTRATURE</b>	♦ <b>Modifications de la Loi et de la procédure du fait de la publication électronique (comme le pillage de documents, l'affaire du piratage téléphonique au Royaume-Uni, etc).</b>
SALLE SUNRISE TELLIN <b>DROIT DE L'IMMIGRATION ET NATIONALITÉ</b>	♦ <b>L'importance de la migration dans un monde interconnecté : encourager la circulation des athlètes, des chercheurs et autres tout en protégeant les frontières du terrorisme</b> Les premiers signes d'une amélioration de l'économie deviennent visibles et les entreprises se remettent à la recherche de personnel. L'arrivée de travailleurs étrangers se heurte toutefois aux craintes de certains gouvernements. Ils continuent à mettre des barrières à la migration et tiennent compte des pressions populaires et des menaces terroristes, qu'elles soient vraies ou fausses. Ces barrières se présentent sous la forme de législations restrictives, poursuites plus sévères, documentation plus élaborée, durée des procédures et augmentation des contrôles à la frontière. Cette attitude et le néo-isolationnisme indiquent-ils la fin de la globalisation comme nous l'avons connue à la fin du XX <sup>e</sup> siècle ? Les migrants de tout genre, y compris les professionnels du secteur libéral, les athlètes et les chercheurs souffrent de ces procédures. Que doivent faire les employeurs ? La commission analysera les nouvelles règles qui ont été annoncées et qui sont entrées en vigueur, les nouvelles procédures qui ont été adoptées et les nouvelles mesures antiterroristes qui ont été introduites dans plusieurs pays.
SALLE CROWN CONCH <b>ORGANISATION DES CABINETS D'AVOCATS</b>	♦ <b>Relations entre les services juridiques et les cabinets d'avocats</b> Débat sur le sondage publié par Martindale Hubbell sur la relation entre les services juridiques et les cabinets d'avocats. Ce débat a pour but de clarifier ce que les services juridiques recherchent et ce que les cabinets d'avocats offrent. Contrairement à ce que pensent généralement les cabinets d'avocats, le secret pour maintenir de bonnes relations ne réside pas dans le «prix» des services offerts ; la différence se fait dans la valeur ajoutée.





## MARDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2011

### 14:00-17:30 - HÔTEL LOEWS MIAMI BEACH

#### PRÉSIDENTS

**Luis ZARRALUQUI NAVARRO**  
(Zarraluqui Abogados de Familia)  
Madrid, Espagne

#### ORATEURS

**Simon Jock BRUCE** (Farrer & Co. LLP) Londres, Royaume-Uni  
**Giuseppe D'AVANZO** (Studio Legale D'Avanzo) Rome, Italie  
**Leire ECENARRO SANDOVAL** (Zarraluqui Abogados de Familia)  
Madrid, Espagne  
**Giulia FACCHINI** (Giulia Facchini) Turin, Italie  
**William HEALING** (Woodford Stauffer Solicitors)  
Farnborough, Royaume-Uni  
**Paulo LINS E SILVA** (Paulo Lins e Silva - Advogados e Consultores  
de Familia) Rio de Janeiro, Brésil  
**Carmen MEZA INGAR** (Meza Ingar Abogados) Lima, Pérou

**Carmen PACHECO RAMOS** (Zarraluqui Abogados de Familia)  
Madrid, Espagne  
**Andreea-Emanuela POP** (Pop Andrea) Cluj-Napoca, Roumanie  
**Federico Martin PRUS** (Estudio Jurídico Dr. Prus)  
Buenos Aires, Argentine  
**Isabelle REIN-LESCASTREYRES** (BWG Associés) Paris, France  
**Alberto ROMÁN PALENCIA** (Román Abogados) Mexico, Mexique  
**Béatrice WEISS-GOUT** (BWG Associés) Paris, France

**Mark C. HILGARD**  
(Mayer Brown LLP)  
Francfort, Allemagne

**Alfredo ANDERE-MENDIOLEA** (IBLC Abogados, S.C.)  
Tijuana, Mexique  
**Louis F. BURKE** (Louis F. Burke PC) New York, NY, États-Unis  
**Paul CONVERY** (Mason Hayes + Curran) Dublin, Irlande  
**Ian DE FREITAS** (Berwin Leighton Paisner) Londres, Royaume-Uni  
**Julianne FARNSWORTH** (Farnsworth Law Firm LLC)  
Charleston, SC, États-Unis

**Christopher B. KENDE** (Cozen O'Connor)  
New York, NY, États-Unis  
**John PINNEY** (Graydon Head & Ritchey LLP)  
Cincinnati, OH, États-Unis  
**Enrica SENINI** (Studio Legale Senini) Brescia, Italie

**Pedro PAIS DE ALMEIDA**  
(Abreu & Associados) Lisbonne,  
Portugal

**Jenifer Valeria ALFARO BORGES** (ALS Abogados)  
Montevideo, Uruguay  
**Guillermo CABANELLAS** (Cabanelas, Etchebarne,  
Kelly & Dell'Oro Maini - CEKD) Buenos Aires, Argentine  
**Fernando HERNÁNDEZ GÓMEZ** (Hernández, Barbosa & Huerga)  
Guadalajara, Mexique  
**Laurence KIFFER** (Teynier, Pic & Associés) Paris, France  
**Eduardo LORENZETTI MARQUES** (Campedelli, Marques e Zarif  
Advogados Associados) São Paulo, Brésil

**Pedro PAIS DE ALMEIDA** (Abreu & Associados) Lisbonne, Portugal  
**Antonio Mario PRIDA PEÓN DEL VALLE** (Curtis, Mallet - Prevost,  
Colt & Mosle, S.C.) Mexico, Mexique  
**Miguel TORRES BLANQUEZ** (Ebame & Associats)  
Barcelone, Espagne  
**Clara VELA** (Marval, O'Farrell & Mairal) Buenos Aires, Argentine

**Régis BERGONZI**  
(Étude Bergonzi)  
Monaco, Monaco

**Régis BERGONZI** (Étude Bergonzi) Monaco, Monaco  
**Carlos FATÁS MOSQUERA** (Abogados Asociados Barcelona)  
Barcelone, Espagne  
**Julie GOFFIN**, Bruxelles, Belgique  
**Elisabeth ZAKHARIA SIOUFI**, Jdeidet El Metn, Liban

**Judith C. GIBSON**  
(District Court of  
New South Wales) Sydney,  
Australie

**Marcia COOKE**, Judge at the US District Court for the Southern  
District of Florida, États-Unis  
**Marvin GARBIS**, Judge at the District Court of Maryland, États-Unis  
**Judith C. GIBSON**, Judge at the District Court of New South Wales,  
Australie

**Richard GODWIN**, US Administrative Law Judge, US Department of  
Transportation, États-Unis  
**Edwin TORRES**, Judge at the US District Court for the Southern  
District of Florida, États-Unis

**Ellen YOST**  
(Fragomen, Del Rey,  
Berssen & Loewy)  
New York, NY, États-Unis

**Nikolaos ARGYRIOU** (Nikolaos Argyriou & Katerina Argyriou  
& Georgios Didikas Law Practice) Thessalonique, Grèce  
**Jacqueline Rose BART** (Bart & Associates) Toronto, Canada  
**Scott BETTRIDGE** (Fragomen, Del Rey, Berssen & Loewy, LLP)  
Miami, FL, États-Unis  
**Rayan HOUDROUGE** (Lenz & Staehelin) Genève, Suisse  
**Olufemi SUNMONU** (Femi Sunmonu & Associates Solicitors)  
Kano, Nigéria

**Antonio TEJEDA ENCINAS** (Tejeda & Encinas Hispano Portuguesa  
de Abogados y Asociados, S.L.) Badajoz, Espagne

**José Antonio MIGUEL NETO**  
(Miguel Neto Advogados  
Associados)  
São Paulo, Brésil

**José Antonio MIGUEL NETO** (Miguel Neto Advogados Associados)  
São Paulo, Brésil  
**Juan Eduardo PALMA JARA** (Palma Abogados)  
Santiago, Chili



## PARTENAIRES ET EXPOSANTS DU 55<sup>E</sup> CONGRÈS

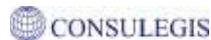
Court d'Arbitrage Civile  
et Commerciale - CIMA  
Hermosilla, n° 8, 2° Derecha  
28001 Madrid - Espagne  
**T.** +34 91 431 76 90  
**F.** +34 91 431 61 38  
**E.** [cima@cima-arbitraje.com](mailto:cima@cima-arbitraje.com)  
**W.** [www.cima-arbitraje.com](http://www.cima-arbitraje.com)



**haynesboone**  
Setting precedent.

Haynes and Boone, LLP  
2323 Victory Avenue  
Suite 700  
Dallas, TX 75219-7673 - États-Unis  
**T.** +1 214 651 5965  
**F.** +1 214 200 0835  
**W.** [www.haynesboone.com](http://www.haynesboone.com)

CONSULEGIS EWIV / EEIG  
Horneggstrasse 4  
CH-8034 Zürich - Suisse  
**T.** +41 44 422 54 20  
**F.** +41 44 422 54 35  
**E.** [consulegis@consulegis.com](mailto:consulegis@consulegis.com)  
**W.** [www.consulegis.com](http://www.consulegis.com)



**Hughes  
Hubbard**  
*Critical matters. Critical thinking.*

Hughes Hubbard & Reed LLP  
One Battery Park Plaza  
New York, NY 10004 - États-Unis  
**T.** +1 212 837 6000  
**F.** +1 212 422 4726  
**W.** [www.hugheshubbard.com](http://www.hugheshubbard.com)

Debevoise & Plimpton LLP  
919 Third Avenue  
New York, NY 10022 - États-Unis  
**T.** +1 212 909 6000  
**E.** [mangelov@debevoise.com](mailto:mangelov@debevoise.com)  
**W.** [www.debevoise.com](http://www.debevoise.com)

DEBEVOISE &  
PLIMPTON LLP



LexisNexis  
Martindale-Hubbell International  
Halsbury House  
35 Chancery Lane  
Londres WC2A 1EL - Royaume-Uni  
**T.** +44 20 7347 3700  
**E.** [connect@martindale.com](mailto:connect@martindale.com)  
**W.** [www.martindale-hubbell.co.uk](http://www.martindale-hubbell.co.uk)

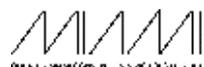
Fragomen, Del Rey, Bernsen & Loewy, LLP  
7 Hanover Square  
New York, NY 10004-2756 - États-Unis  
**T.** +1 212 688 8555  
**F.** +1 212 446 0371  
**E.** [newyorkinfo@fragomen.com](mailto:newyorkinfo@fragomen.com)  
**W.** [www.fragomen.com](http://www.fragomen.com)

FRAGOMEN



Munger, Tolles & Olson  
355 South Grand Avenue, 35th Floor  
Los Angeles, CA 90071 - États-Unis  
**T.** +1 213 683 9100  
**F.** +1 213 687 3702  
**E.** [info@mto.com](mailto:info@mto.com)  
**W.** [www.mto.com](http://www.mto.com)

Greater Miami Convention  
& Visitors Bureau  
701 Brickell Avenue, Suite 2700  
Miami, FL 33131 - États-Unis  
**T.** +1 305 539 3000  
**F.** +1 800 933 8448  
**W.** [www.miamiandbeaches.com](http://www.miamiandbeaches.com)



Thomson Reuters  
610 opperman Drive  
Eagan, MN 55123, États-Unis  
**T.** +1 651 687 4566  
**F.** +1 651 687 5642  
**W.** [www.thomsonreuters.com](http://www.thomsonreuters.com)

Harter Secrest & Emery LLP  
1600 Bausch & Lomb Place  
Rochester NY, 14604-2711  
États-Unis  
**T.** +1 585 232 6500  
**F.** +1 585 232 2152  
**E.** [jquinn@hselaw.com](mailto:jquinn@hselaw.com)  
**W.** [www.hselaw.com](http://www.hselaw.com)



Welch Tierney & Weck, APLC  
2068 Orange Tree Lane, Suite 215  
Redlands, CA, 92374 - États-Unis  
**T.** +1 909 335 0444  
**F.** +1 909 335 0452  
**E.** [dfw@wtw-law.com](mailto:dfw@wtw-law.com)  
**W.** [www.wtw-law.com](http://www.wtw-law.com)



## PROGRAMME SCIENTIFIQUE - MERCREDI 2 NOVEMBRE 2011

### 9:00 - 12:30 - HÔTEL LOEWS MIAMI BEACH

THÈME PRINCIPAL 2  
LES SCIENCES DE LA VIE ET L'ÉCONOMIE BIOTECHNOLOGIQUE : JUSQU'OU DEVONS-NOUS ALLER ?

SALLE AMERICANA 1

#### COORDINATEUR :

Jérôme CAYOL (*Cayol, Cahen & Associés*) Paris, France

1 - L'enjeu scientifique, social et éthique des évolutions récentes en matière de biotechnologie

2 - Brevetabilité du vivant

- Un regard américain
- Un regard européen
- Un regard marocain

3 - Cellules souches - bases de données génétiques et biobanque

- Présentation des enjeux scientifiques et juridiques
- Un regard américain
- Un regard européen

4 - Synthèse

#### ORATEURS :

Geneviève AUGENDRE (*SCP Augendre*) Ancien Membre du Conseil de l'Ordre, Paris, France

Barbara J. GISLASON (*Law Office of Barbara J. Gislason*) Présidente du Comité Droit de la Propriété Intellectuelle de la section de l'ABA TIPS  
American Bar Association Tort Trial & Insurance Practice Section, Minneapolis, MN, États-Unis

Yann JOLY, Avocat, Professeur adjoint au département de génétique humaine de la Faculté de médecine de l'Université McGill, Montréal, Canada

J. Nelson LANDRY, Arbitre en propriété intellectuelle, Bromont, Canada

Augusto LOPES CARDOSO, (*Lopes Cardoso Advogados*) Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Portugal,  
Ancien Président du Conseil National d'Éthique pour les Sciences de la Vie du Portugal, Porto, Portugal

Mohammed RACHIDI, Professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales, Université Hassan II de Casablanca, Casablanca, Maroc

Mario STASI (*Stasi Chatain & Associés*) Ancien Bâtonnier de Paris, Ancien Membre du Comité Consultatif National  
d'Éthique Français des Sciences de la Vie et de la Santé, Paris, France

Henk TEN HAVE, Médecin, Professeur et Directeur du Center for Healthcare Ethics à l'Université de Duquesne, Pittsburgh, PA, États-Unis.





## MERCREDI 2 NOVEMBRE 2011

9:00 - 12:30 - HÔTEL LOEWS MIAMI BEACH

	SESSIONS	THÈMES
SALLE POINCIANA 1	<b>DROIT BANCAIRE / FUSIONS ET ACQUISITIONS / DROIT DES SOCIÉTÉS</b>	<p>♦ <b>Mise en pratique de la gouvernance d'entreprise</b></p> <p>La première partie de la session passera en revue les questions juridiques de la gouvernance d'entreprise au travers de questions-réponses pratiques portant sur des problèmes précis, tels que la conformité à la loi, la rémunération des cadres et l'activisme des actionnaires.</p> <p>La seconde partie de la session consistera en un jeu de rôle durant lequel se réuniront une assemblée générale et le comité de direction d'une banque cotée en bourse dans le but de préparer une procédure d'achat, en démontrant les conséquences juridiques et commerciales de la mauvaise gouvernance d'entreprise.</p>
SALLE POINCIANA 2	<b>DROIT DE L'ART</b>	<p>♦ <b>La restitution des œuvres d'art volées par les nazis : quelle stratégie adopter pour l'avenir ? Une perspective internationale</b></p> <p>Cela fait plus de dix ans que le monde de l'art est confronté au problème de la spoliation des œuvres d'art commise par les nazis, problème sous jacent depuis près de 65 ans. Depuis lors, États, musées, sociétés de vente aux enchères, galeries, collectionneurs et d'autres encore, consacrent temps et énergie à tenter d'évaluer dans quelle mesure les œuvres volées n'ont pas encore été restituées aux familles de leurs propriétaires d'origine; ils s'efforcent de trouver les moyens de répondre aux demandes de restitution formulées par ces familles. Cet atelier réunira des experts dans ce domaine qui présenteront différents points de vue et décriront l'expérience de leur propre pays avant de se prononcer sur l'avenir.</p>
SALLE POINCIANA 3	<b>MÉDIATION ET PRÉVENTION DES CONFLITS / DROIT DE LA RESPONSABILITÉ</b>	<p>♦ <b>La résolution des conflits en matière de responsabilité des produits par la voie de la médiation</b></p> <p>La médiation d'un litige de dommages corporels / responsabilité des produits, pendant devant les juridictions américaines fondé sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de prétendues erreurs de conception de matériel développé dans un pays de la CE,</li> <li>- des défauts de fabrication du produit, fabriqué au Vietnam et distribué par une organisation de vente canadienne, etc.</li> </ul> <p>La présentation sera suivie par une démonstration d'une médiation et une session interactive avec des médiateurs chevronnés, durant laquelle les participants pourront jouer le rôle d'avocat en responsabilité assistant leur client dans une procédure de médiation.</p>
SALLE POINCIANA 4	<b>DROIT PÉNAL</b>	<p>♦ <b>Mises sur écoute et contrôle de l'Internet et des courriels - Une ère nouvelle</b></p> <p>Un échange se fera entre Valerie Caproni, Conseil Juridique du FBI, et les participants sur la question des mises sur écoute à l'ère des nouvelles technologies dont plusieurs ont rendu obsolètes les normes traditionnelles d'interception des communications. La question se pose en particulier dans le cas de la lutte anti-terroriste.</p> <p>Nous comparerons les normes de différents pays, nous considérerons les stratégies utilisées par la défense pour contester les résultats des mises sur écoute et nous examinerons comment les nouvelles technologies ont changé la donne du point de vue du ministère public et de la défense.</p>
SALLE TRITON	<b>INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS</b>	<p>♦ <b>Technologie de l'information – changements et défis pour la profession d'avocat</b></p> <p>Les récents développements et évolutions dans le domaine de la technologie de l'information et des télécommunications amènent de nombreux changements et défis pour la profession d'avocat et son exercice. Des thèmes et enjeux comme la sécurité du réseau, des ordinateurs et des médias, la superfluidité et la sécurité des systèmes, l'état d'alerte, les conséquences de l'informatique dématérialisée ("cloud computing") ou les nouveaux appareils comme les Smartphones ou similaires sont remis en question et au cœur du débat. Plus spécialement, l'usage et la fiabilité des nouveaux accessoires IT comme l'informatique dématérialisée ou les applications de mobiles sophistiqués soulèvent de nombreuses questions relatives aux règles éthiques et au secret professionnel. La session traitera plusieurs de ces aspects et thèmes, en mettant particulièrement l'accent sur la maîtrise des problèmes afférents.</p>
SALLE SUNRISE TELLIN	<b>PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE</b>	<p>♦ <b>L'exploitation et la protection des droits de la propriété intellectuelle dans l'industrie mondiale du sport</b></p> <p>À mesure que le sport devient de plus en plus commercialisé, on aperçoit de nouvelles opportunités pour les organisations sportives, les joueurs et les tiers (comme les sociétés de jeux) de créer et de partager des revenus. Le droit à l'image, le parrainage et les données en sont les éléments centraux, et les droits de la propriété intellectuelle en sont la base même.</p> <p>Nous partagerons nos expériences sur la manière dont ces droits façonnent l'industrie moderne du sport.</p>
SALLE PERIWINKLE	<b>MONDE DES AFFAIRES ET DROITS DE L'HOMME</b>	<p>♦ <b>Les avocats et les Objectifs du Millénaire pour le Développement - Un cadre pour agir</b></p> <p>Au sein de la Déclaration du Millénaire adoptée en l'an 2000, les États Membres des Nations Unies ont pris l'engagement de construire un monde meilleur au cours du 21<sup>e</sup> siècle. En 2010, les dirigeants du Monde se sont à nouveau réunis aux Nations Unies à New York, et ont convenu de stratégies et actions concrètes permettant d'atteindre les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement d'ici 2015. En notre qualité d'avocats, conscients de notre vocation à contribuer à l'harmonie sociale, nous sommes particulièrement aptes à constater les progrès réalisés, les obstacles et difficultés ainsi qu'à convenir de stratégies et actions concrètes. Le moment est ainsi venu de faire preuve d'innovations, d'initiatives et de partenariats à travers l'adoption de nouveaux outils professionnels standards, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un cadre réglementaire ayant pour but d'assurer le droit de propriété, d'accélérer l'entrée dans une économie structurée et de traquer la corruption,</li> <li>- La capacité à entreprendre et l'accession aux financements en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME),</li> <li>- La sécurisation des investissements nécessaires au sein de structures centrales,</li> <li>- La promotion d'un marché global loyal, concurrentiel et non-discriminatoire.</li> </ul> <p>♦ <b>Section 1 : l'impact des avocats sur les objectifs du millénaire pour le Développement</b></p>





## MERCREDI 2 NOVEMBRE 2011

9:00 - 12:30 - HÔTEL LOEWS MIAMI BEACH

### PRÉSIDENTS

**Judit BUDAI**  
(Szecskay Attorneys at Law)  
Budapest, Hongrie  
**Stephan KOENIG**  
(Oppenhoff & Partner)  
Cologne, Allemagne  
**Patricia LOPEZ AUFRANC**  
(Marval, O'Farrell & Mairal)  
Buenos Aires, Argentine

**Howard SPIEGLER**  
(Herrick, Feinstein LLP)  
New York, NY, États-Unis

**Helena DE BACKER**  
(DS De Backer & Bastin)  
Bruxelles, Belgique  
**Douglas F. WELEBIR**  
(Welebir, Tierney & Weck)  
Redlands, CA, États-Unis

**Jerome ROTH**  
(Munger, Tolles & Olson)  
San Francisco, CA, États-Unis

**Mark A. REUTTER**  
(Walder Wyss & Partners LTD)  
Zurich, Suisse

**Ian DE FREITAS**  
(Berwin Leighton Paisner)  
Londres, Royaume-Uni

**Michela COCCHI**  
(Avvocato Michela Cocchi -  
Studio Legale)  
Bologne, Italie

### ORATEURS

**Michal BARLOWSKI** (Wardynski and Partners) Varsovie, Pologne  
**Ana BEN VÁZQUEZ** (Prol & Asociados) Madrid, Espagne  
**Stephen BRODIE** (Herrick, Feinstein LLP) New York, NY, États-Unis  
**Maria Antónia CAMEIRA** (Cameira Law) Londres, Royaume-Uni  
**Pierre-Menno DE GIRARD** (Reinhart Marville Torre) Paris, France  
**Amy G. DULIN** (Hughes Hubbard & Reed LLP)  
New York, NY, États-Unis  
**Peter FEYL** (Schoenherr Rechtsanwälte GmbH) Vienne, Autriche  
**Marc FYON** (Stibbe) Bruxelles, Belgique  
**James GRENNAN** (A & L Goodbody) Dublin, Irlande

**Monica DUGOT** (Christie's) New York, NY, États-Unis  
**Lawrence M. KAYE** (Herrick, Feinstein LLP)  
New York, NY, États-Unis  
**Stephen J. KNERLY** (Hahn, Loeser & Parks LLP)  
Cleveland, OH, États-Unis

**Helena DE BACKER** (DS De Backer & Bastin) Bruxelles, Belgique  
**Carlos DE MIGUEL PERALES** (Uría & Menéndez) Madrid, Espagne  
**Christopher B. KENDE** (Cozen O'Connor)  
New York, NY, États-Unis  
**Murray S. LEVIN** (Pepper Hamilton LLP)  
Philadelphie, PA, États-Unis  
**Susannah L. MAAS ANTAMORO DE CÉSPEDES** (Maas Avocats)  
Genève, Suisse

**Stéphane BONIFASSI** (Lebray & Associés) Paris, France  
**Valerie E. CAPRONI** (Federal Bureau of Investigation – FBI)  
General Counsel of the FBI's Office of the General Counsel,  
Washington, DC, États-Unis  
**Maxime DELHOMME** (SCP Delhomme) Paris, France  
**Peter MÜLLER** (Müller & Präger) Gerlingen, Allemagne

**Thomas U. KRITTER** (Kleiner Rechtsanwälte) Mannheim, Allemagne  
**Bruce LANDAY** (Landay & Leblang) Boston, MA, États-Unis  
**Lars PERHARD** (Wersén & Partners) Stockholm, Suède  
**Mark A. REUTTER** (Walder Wyss & Partners LTD)  
Zurich, Suisse  
**Bradley J. RICHARDS** (Haynes and Boone LLP)  
Houston, TX, États-Unis  
**Benoit VAN ASBROECK** (Bird & Bird LLP) Bruxelles, Belgique

**Alfredo ANDERE-MENDIOLEA** (IBLC Abogados, S.C.)  
Tijuana, Mexique  
**Renata BERZANSKIENE** (Sorainen) Vilnius, Lituanie  
**James BORELLI** (CNA Insurance) Kansas City, KS, États-Unis  
**Guylyn CUMMINS** (Sheppard Mullin) San Diego, CA, États-Unis  
**Angus FORSYTH** (Stevenson, Wong & Co.) Hong Kong, Chine  
**Majed M. GAROUB** (The Law Firm of Majed M. Garoub)  
Jeddah, Arabie Saoudite

**Pascal CÔTÉ** (CDG Avocats S.A.) Montréal, Canada  
**Arnaud DE CORBIÈRE** (Nexo Association d'Avocats) Paris, France  
**Majed M. GAROUB** (The Law Firm of Majed M. Garoub)  
Jeddah, Arabie Saoudite  
**Julie GOFFIN**, Bruxelles, Belgique

**Stéphane KONKOLY** (Vischer) Bâle, Suisse  
**Delos N. LUTTON** (Reinhart, Boerner, Van Deuren S.C.)  
Milwaukee, WI, États-Unis  
**Jorge MARTÍ MORENO** (Uría Menéndez Abogados, S.L.P.)  
Valence, Espagne  
**Pedro REBELO DE SOUSA** (Sociedade Rebelo De Sousa  
& Advogados Associados) Lisbonne, Portugal  
**Enrica SENINI** (Studio Legale Senini) Brescia, Italie

**Sharon LEVIN** (United States Attorney's Office)  
New York, NY, États-Unis  
**Andrea PIZZI** (Studio Legale Andrea Pizzi) Bologne, Italie  
**Karen SANIG** (Mishcon de Reya) Londres, Royaume-Uni  
**Claudia VON SELLE** (Zschunke Avocats Rechtsanwälte)  
Berlin, Allemagne

**Jim ROBINSON** (Best Hooper Solicitors) Melbourne, Australie  
**Jorge A. SANCHEZ CORDERO** (Mexican Center of Uniform Law)  
Mexico, Mexique  
**Stefania SARDANO** (Studio Sardano) Gênes, Italie  
**Pierre-Dominique SCHUPP** (Rusconi et Associés) Lausanne, Suisse  
**Alessia SORGATO** (Studio Legale Sorgato) Milan, Italie  
**Douglas F. WELEBIR** (Welebir, Tierney & Weck)  
Redlands, CA, États-Unis

**Jerome ROTH** (Munger, Tolles & Olson)  
San Francisco, CA, États-Unis  
**Michel VALTICOS** (Canonica Valticos & Associés)  
Genève, Suisse  
**Lucy WINSKELL** (Northumbria University)  
Newcastle Upon Tyne, Royaume-Uni

**Gavin LLEWELLYN** (Berwin Leighton Paisner LLP)  
Londres, Royaume-Uni  
**Rana NADER** (Nader-Law Office) Beyrouth, Liban  
**Dimitri PAPANIKOLAOU**, Paris, France  
**Christoph PETSCH** (Petsch Frosch Klein Arturo) Vienne, Autriche  
**Michelle TILTON**, Prairie Village, KS, États-Unis





## MERCREDI 2 NOVEMBRE 2011

14:00 - 17:30 - HÔTEL LOEWS MIAMI BEACH

SESSIONS	THÈMES	
SALLE POINCIANA 1 ARBITRAGE INTERNATIONAL / DROIT ET PRATIQUE DU CONTENTIEUX	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Mesures préliminaires ou intérimaires en matière de contentieux et d'arbitrage</li> </ul> <p>Les intervenants aborderont la question de l'approche et des pouvoirs respectifs des tribunaux étatiques et des tribunaux arbitraux en matière d'octroi et d'exécution de mesures conservatoires et provisoires.</p>	<p>La session sera organisée en deux panels de discussion, l'un abordant les questions relatives à l'allocation de mesures conservatoires et provisoires, et le second les problématiques relatives à l'exécution de ces mesures.</p>
SALLE POINCIANA 2 DROIT DES ASSURANCES / DROIT MÉDICAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Cas pratique</li> </ul> <p>Le Docteur X est chirurgien à temps plein à l'hôpital. Il réalise une intervention chirurgicale sur la personne de Monsieur Z, qui, à cette occasion, va contracter une infection grave qui va nécessiter une nouvelle intervention. A l'occasion de l'expertise, on découvre que la prothèse de hanche qui a été fournie par l'hôpital est susceptible de présenter un défaut à l'origine de l'infection.</p> <p>1) De quelle action judiciaire dispose la victime à l'encontre du médecin et/ou de l'hôpital ? Une plainte pénale est-elle possible ?</p>	<p>2) Monsieur Z dispose-t-il d'un recours à l'encontre du fournisseur de la prothèse et/ou de son fabricant ?</p> <p>3) S'il apparaît, en cours d'expertise, que la prothèse ne présentait aucun défaut et que le Docteur X n'a commis aucune faute lors de la mise en place de la prothèse, mais que néanmoins, l'infection est une des conséquences de l'opération, Monsieur Z pourra-t-il être indemnisé et par qui ?</p> <p>4) Quels sont les recours possibles à l'encontre des éventuels assureurs du médecin, de l'hôpital et du fabricant de la prothèse ?</p>
SALLE POINCIANA 3 MÉDIATION ET PRÉVENTION DES CONFLITS / DROIT DE LA RESPONSABILITÉ (SUITE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ La résolution des conflits en matière de responsabilité des produits par la voie de la médiation</li> </ul> <p>La médiation d'un litige de dommages corporels / responsabilité des produits, pendant devant les juridictions américaines fondé sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de prétendues erreurs de conception de matériel développé dans un pays de la CE,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des défauts de fabrication du produit, fabriqué au Vietnam et distribué par une organisation de vente canadienne, etc.</li> </ul> <p>La présentation sera suivie par une démonstration d'une médiation et une session interactive avec des médiateurs chevronnés, durant laquelle les participants pourront jouer le rôle d'avocat en responsabilité assistant leur client dans une procédure de médiation.</p>
SALLE POINCIANA 4 DROIT DU TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Relations de travail : Tendances et défis</li> </ul> <p>Nous traiterons le thème de l'influence exercée par les représentants des employés (syndicats/comités d'entreprise) sur les décisions ("business-decisions") du management de l'entreprise dans diverses juridictions. En effet, il existe une différence importante entre la conception anglo-américaine et les conceptions des autres parties du monde.</p>	<p>Wilma B. LIEBMAN, présidente du <i>National Labour Relations Board</i>, sera notre intervenant principal à ce sujet.</p> <p>Le but de cette session sera d'organiser un véritable débat avec les experts constituant le panel, en visant des résultats pratiques.</p>
SALLE TRITON DROIT DU DIVERTISSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Pratique du droit dans le domaine du Show-Business</li> </ul>	
SALLE CROWN CONCH DROIT IMMOBILIER	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Financements et garanties en immobilier</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Introduction : financer quoi, comment, pour qui ?</li> <li>- Les financements des logements à bas prix en Afrique</li> <li>- Les sécurités et hypothèques en immobilier au Maroc</li> <li>- Les mémoires d'un trader</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'avocat et les montages financiers en Espagne</li> <li>- Les financements européens</li> <li>- L'avocat et le financier</li> </ul>
SALLE PERIWINKLE MONDE DES AFFAIRES ET DROITS DE L'HOMME (SUITE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Les avocats et les Objectifs du Millénaire pour le Développement - Un cadre pour agir</li> <li>♦ Section 2 : Sommet sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Introduction</li> <li>- Quels sont les Objectifs du Millénaire pour le Développement ?</li> <li>- Pourquoi ces Objectifs sont-ils importants pour le monde des affaires ?</li> <li>- Que faire pour atteindre les Objectifs du Millénaire ?</li> <li>- Les synergies entre les objectifs du Millénaire pour le Développement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les acquis et les lacunes des objectifs du Millénaire pour le Développement.</li> <li>- Les objectifs du Millénaire pour le développement face aux crises, chocs et vulnérabilités.</li> <li>- Les stratégies d'accélération des objectifs du Millénaire pour les pays émergents.</li> <li>- Le partenariat global.</li> <li>- L'agenda des actions de la commission Droit des Affaires et Droits de l'Homme jusqu'à 2015 pour les Objectifs du Millénaire pour le Développement.</li> <li>- Adoption du compte-rendu.</li> </ul>



## MERCREDI 2 NOVEMBRE 2011

14:00 - 17:30 - HÔTEL LOEWS MIAMI BEACH

### PRÉSIDENTS

**Peter TURNER**  
(Freshfields Bruckhaus Deringer)  
Paris, France

**Mark C. HILGARD**  
(Mayer Brown LLP)  
Francfort, Allemagne

### ORATEURS

**Gábor BÁRDOSI** (Faludi Wolf Theiss)  
Budapest, Hongrie

**Andrea CARLEVARIS** (Bonelli, Erede Pappalardo Studio Legale)  
Rome, Italie

**Daniele DE BENEDETTI** (Studio Benessia Maccagno) Turin, Italie

**Christian GIROD** (Schellenberg Wittmer) Genève, Suisse

**Patricia Ann PETERSON** (Linklaters) Paris, France

**Ryan C. REETZ** (DLA Piper, LLP) Miami, FL, États-Unis

**John H. ROONEY Jr.**, (Law Office of John H. Rooney, Jr., P.A.)  
Miami, FL, États-Unis

**Peter TURNER** (Freshfields Bruckhaus Deringer) Paris, France

**Françoise HECQUET**  
(SCP Preel Hecquet Payet - Godel)  
Paris, France

**Jérôme CAYOL**  
(Cayol, Cahen & Associés)  
Paris, France

**Jérôme CAYOL** (Cayol, Cahen & Associés) Paris, France

**Marie-Dominique FLOUZAT-AUBA** (Flouzat-Auba) Paris, France

**Guillermo Patricio GUGLIELMETTI**  
(Estudio Jurídico Guglielmetti & Asoc.) La Plata, Argentine

**Françoise HECQUET** (SCP Preel Hecquet Payet - Godel)  
Paris, France

**Christopher B. KENDE** (Cozen O'Connor)  
New York, NY, États-Unis

**Lorenzo LOCATELLI** (Studio Legale Locatelli) Padoue, Italie

**Supermann N'GANN** (Société Civile Professionnelle d'Avocats  
N'Gann & Ndjah) Yaoundé, Cameroun

**Shigeki TAKAHASHI** (Hamani-Takahashi Law Offices) Tokyo, Japon

**Helena DE BACKER**  
(DS De Backer & Bastin)  
Bruxelles, Belgique

**Douglas F. WELEBIR**  
(Welebir, Tierney & Weck)  
Redlands, CA, États-Unis

**Helena DE BACKER** (DS De Backer & Bastin) Bruxelles, Belgique

**Carlos DE MIGUEL PERALES** (Uriá & Menéndez) Madrid, Espagne

**Christopher B. KENDE** (Cozen O'Connor) New York, NY, États-Unis

**Murray S. LEVIN** (Pepper Hamilton LLP) Philadelphie, PA, États-Unis

**Susannah L. MAAS ANTAMORO DE CÉSPEDES** (Maas Avocats)  
Genève, Suisse

**Jim ROBINSON** (Best Hooper Solicitors) Melbourne, Australie

**Jorge A. SANCHEZ CORDERO** (Mexican Center of Uniform Law)  
Mexico, Mexique

**Stefania SARDANO** (Studio Sardano) Gênes, Italie

**Pierre-Dominique SCHUPP** (Rusconi et Associés) Lausanne, Suisse

**Alessia SORGATO** (Studio Legale Sorgato) Milan, Italie

**Douglas F. WELEBIR** (Welebir, Tierney & Weck)  
Redlands, CA, États-Unis

**Paul A. M. WITTEVEEN**  
(Van Doorne)  
Amsterdam, Pays-Bas

**Sonia CORTÉS GARCIA** (Cuatrecasas, Gonçalves Pereira, S.L.P.)  
Barcelone, Espagne

**Sascha GROSJEAN** (Taylor Wessing) Düsseldorf, Allemagne

**Matelda LO FIEGO** (Studio Legale Lo Fiego) Milan, Italie

**Jean-Louis MAGNIER** (SCP Salans) Paris, France

**Michael MEYENBURG** (Sladek & Meyenburg) Vienne, Autriche

**Anna-Karin MICKWITZ** (Castrén & Snellman, Attorneys at Law)  
Helsinki, Finlande

**Geoffrey William RICHARDS** (Farrer & Co.)  
Londres, Royaume-Uni

**Jacqueline SCOTT** (Fortney & Scott, LLC)  
Washington, DC, États-Unis

**Federico TORZO** (Studio Legale Macchi Di Cellere Gangemi)  
Milan, Italie

**W. Carter YOUNGER** (McGuire, Woods LLP)  
Richmond, VA, États-Unis

**Andrea PIZZI**  
(Studio Legale Andrea Pizzi)  
Bologne, Italie

**Michel HUET**  
(Cabinet Michel Huet)  
Paris, France

**Michel HUET** (Cabinet Michel Huet) Paris, France

**Bertrand HUET-DELAHERSE** (Fleishman-Hillard)  
Bruxelles, Belgique

**Hassan KETTANI** (Cabinet Kettani) Casablanca, Maroc

**David LEPIDI** (SELARL Lepidi-Bril) Paris, France

**Angela MWAI** (United Nations Human Settlements Programme)  
Nairobi, Kenya

**José Antonio PEREZ BREVA** (J&A Garrigues, S.L.P.)  
Barcelone, Espagne

**Michela COCCHI**  
(Avvocato Michela Cocchi -  
Studio Legale)  
Bologne, Italie



## PARTENAIRES MÉDIAS DU 55<sup>E</sup> CONGRÈS

Getting the Deal Through  
Christopher Conaghan  
87 Lancaster Road  
Londres W11 1QQ - Royaume-Uni  
**T.** +44 20 7908 1178  
**F.** +44 20 7229 6910  
**E.** Christopher.Conaghan@LBResearch.com  
**W.** www.gettingthedealthrough.com



Leaders League (Magazine Décideurs)  
Sébastien Sauwala  
Responsable Marketing  
103, rue La Boétie  
75008 Paris - France  
**T.** +33 1 43 92 93 67  
**E.** ssauwala@leadersleague.com  
**W.** www.leadersleague.com

Iberian Lawyer  
Mari Cruz Taboada - Responsable Éditorial  
Directeur du Développement  
C/ Lagasca n° 138  
28006 Madrid - Espagne  
**T.** +34 91 563 3691 (Ext.10)  
**E.** maricruz.taboada@iberianlegalgroup.com  
**W.** www.iberianlawyer.com

IBERIAN LAWYER

LegalToday.com

Legal Today  
Mercedes Garcia Quintas  
Éditeur Actualités  
Camino de galar 15,  
31190 Cizur menor - Espagne  
**T.** +34 64 98 90 543  
**E.** mercedes.garciaquintas@legaltoday.com  
**W.** www.legaltoday.com

International Law Office  
Darran Clarke - Responsable Abonnements  
Globe Business Publishing Ltd  
New Hibernia House - Winchester Walk  
Londres SE1 9AG - Royaume-Uni  
**T.** +44 20 7234 0606  
**E.** dclarke@gbp.co.uk  
**W.** www.internationallawoffice.com



Le Village de la Justice  
Christophe Albert - Animateur de Communauté  
17, rue de Seine  
92100 Boulogne-Billancourt - France  
**T.** +33 1 70 71 53 80  
**F.** +33 1 73 72 09 25  
**E.** accueil@village-justice.com  
**W.** www.village-justice.com

La Semaine Juridique Édition Générale  
Hélène Béranger - Rédactrice en chef  
LexisNexis  
141, rue de Javel  
75747 Paris Cedex 15 - France  
**T.** +33 1 45 58 93 24  
**E.** helene.beranger@lexisnexis.fr  
**W.** www.lexisnexis.com

LA SEMAINE  
JURIDIQUE  
ÉDITION GÉNÉRALE



## PROGRAMME SCIENTIFIQUE - JEUDI 3 NOVEMBRE 2011 9:00 - 12:30 - HÔTEL LOEWS MIAMI BEACH

THÈME PRINCIPAL 3  
SPORTS PROFESSIONNELS : UNE APPROCHE TRANSNATIONALE DES QUESTIONS JURIDIQUES

SALLE AMERICANA 1

### COORDINATEUR :

**Martin SCHIMKE** (*Bird & Bird LLP*) Membre du barreau de Düsseldorf, du Tribunal arbitral du sport et de l'International Sports Lawyers Association, Düsseldorf, Allemagne

La question de savoir si le « droit du sport » constitue une branche distincte du droit est ancienne. De notre point de vue, le fait même que le droit du sport figure parmi les principaux thèmes du présent congrès rend la réponse à cette question inévitablement théorique. Que le droit du sport soit une branche distincte du droit ou simplement un terme générique recouvrant toutes les branches du droit qui entrent en considération dans un contexte sportif, en pratique, le sport est devenu, sous l'influence des médias et sous l'effet de la mondialisation et des avancées technologiques, un secteur économique très important. En tant que domaine de spécialité, le droit du sport se porte bien. En témoigne la qualité des experts nord-américains et européens que nous avons réunis pour s'exprimer sur le sujet. Nous espérons susciter un débat et des échanges animés sur les similitudes et les différences qui existent entre les deux « modèles du sport » en vigueur des deux côtés de l'Atlantique.

Le droit du sport, qui régit à la fois le sport professionnel et amateur, recoupe des questions relevant notamment du droit constitutionnel, du droit du travail, du droit commercial, du droit des contrats, du droit de la concurrence, du droit de la responsabilité civile, du droit de la propriété intellectuelle et de la législation applicable en matière de représentation. Entrent également en considération les problèmes de diffamation, de respect de la vie privée et de gestion du risque. Des organisations telles que le Tribunal arbitral du sport et l'Agence mondiale antidopage jouent un rôle crucial en matière d'harmonisation internationale via la mise en œuvre et l'adoption de normes mondiales.

Dans le cadre de cette session, les intervenants vont aborder les nombreuses questions auxquelles le praticien du droit du sport est confronté au quotidien, notamment les droits fondamentaux des athlètes et des clubs, la résolution des litiges entre les athlètes et les clubs, les relations avec les agents/représentants, la lutte contre le dopage (y compris la question de la responsabilité sans faute dans les infractions liées au dopage), la ligne de démarcation entre sport amateur et sport professionnel, la gestion des droits de propriété intellectuelle et du droit à l'image des athlètes, et les considérations financières pour les équipes professionnelles.

### ORATEURS :

**Paul T. DEE**, Professeur, Président du Comité sur les Infractions du NCAA (*National Collegiate Athletic Association*) Coral Gables, FL, États-Unis

**Jean-Louis DUPONT** (*Roca Junyent S.L.P.*) Barcelone, Espagne

**Ferrán ESCAYOLA I MARANGES** (*Garrigues*) New York, NY, États-Unis

**Richard McLAREN** (*McKenzie Lake Lawyers LLP*) London, Canada, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de l'Ontario Ouest, Vice-président de l'Institut du Droit des Sports à l'Université de Marquette, Milwaukee, WI, États-Unis

**Jason WOLF** (*Koch Parafinczuk & Wolf, P.A.*) Fort Lauderdale, FL, États-Unis

**Pedro L. YÚFERA**, Président du Barreau de Barcelone, Barcelone, Espagne

Outre les interventions individuelles, une table ronde sera organisée entre d'autres éminents experts du secteur.





**JEUDI 3 NOVEMBRE 2011**

**9:00 - 12:30 - HÔTEL LOEWS MIAMI BEACH**

	<b>SESSIONS</b>	<b>THÈMES</b>
<b>SALLE POINCIANA 1</b>	<b>ABA-SIL / UIA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ <b>Objectifs communs des Barreaux pour protéger les valeurs essentielles de la profession?</b> Ce panel étudiera les évolutions des objectifs communs aux Barreaux.</li> <li>♦ <b>Confiscation des fruits de la corruption : est-il temps d'instaurer un nouveau modèle ?</b></li> </ul> <p>La banque mondiale estime que, chaque année, près de 1 billion de dollars est « volé » à cause de la corruption, mais depuis vingt ans ce n'est qu'environ 5 milliards de dollars qui ont pu être récupérés. Manifestement, le modèle utilisé depuis 20 ans doit être revu de manière critique, pour tendre à une approche pragmatique, plus flexible, multi-juridictionnelle, et complémentaire entre voie civile et voie pénale.</p>
<b>SALLE POINCIANA 2</b>	<b>DROIT DES TRANSPORTS / DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ <b>Aspects de droit international privé dans le contentieux en matière de transport</b> Cette année, les commissions Droit International Privé et Droit des Transports uniront leurs forces pour vous présenter un programme très intéressant. Au cours de cette session conjointe, nous étudierons différentes questions relevant du droit international privé et du droit des transports, en particulier en ce qui concerne la vente transfrontalière et le transport de marchandises. Les partenaires commerciaux s'appuient sur des modes de transport rapides et efficaces afin de s'assurer que les livraisons se fassent dans les meilleures conditions de fiabilité et de délai, et à moindre coût. Toute défaillance dans la chaîne d'approvisionnement peut causer des dommages graves pour les parties contractantes.</li> </ul> <p>Parmi les nombreuses questions pertinentes, nous discuterons de qui est en droit de réclamer quoi, si la réclamation doit être faite contre le transporteur ou contre le vendeur, devant quel tribunal et comment réclamer une indemnité, dans quelle mesure les demandeurs sont soumis à la loi applicable ou aux clauses attributives de compétence figurant dans les documents de transport. Nous analyserons également les conflits potentiels pouvant exister entre les instruments du droit international privé et les conventions de droit international des transports. Sur la base d'une étude de cas et présentations diverses des membres de notre commission, nous aurons une discussion interactive avec l'auditoire, afin de comparer les différents régimes dans le monde entier, et d'élaborer la meilleure stratégie pour assurer le transport des marchandises à travers le monde, rapidement et en toute sécurité.</p>
<b>SALLE POINCIANA 3</b>	<b>AVENIR DE L'AVOCAT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ <b>Le taux horaire et autres moyens de fixation des honoraires</b></li> </ul> <p>Durant la session, Darryl Cross, vice-président de LexisNexis, présentera les résultats d'une vaste étude menée sur les facteurs pris en compte par les clientèles affaires dans la sélection d'un conseil externe et le rôle des médias sociaux dans le choix d'un cabinet.</p>
<b>SALLE TRITON</b>	<b>DÉFENSE DE LA DÉFENSE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ <b>Rapport sur les dossiers traités par la commission en 2010-2011 et analyse particulière de la situation de la défense de la défense et des barreaux dans certains pays (Cuba, Iran, Tunisie, Vietnam, Syrie, etc).</b></li> </ul>
<b>SALLE SUNRISE TELLIN</b>	<b>DROIT FISCAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ <b>Structures d'investissement fiscalement avantageuses et incitations fiscales pour entreprises / particuliers</b> Analyse et discussion des structures et des véhicules d'investissement fiscalement avantageux que chaque juridiction peut offrir aux entreprises et aux particuliers et autres incitations fiscales ou financières pertinentes.</li> </ul>
<b>SALLE CROWN CONCH</b>	<b>DROIT DE LA FAILLITE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ <b>Les modifications du droit de la faillite à travers le monde pour de s'adapter à la crise économique actuelle : référence particulière aux sanctions économiques</b></li> </ul>
<b>SALLE PERIWINKLE</b>	<b>DROIT DE LA CONCURRENCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ <b>Aspects du droit de la concurrence sur les accords entre concurrents</b> Des avocats spécialisés en droit de la concurrence de plusieurs juridictions présenteront et discuteront des sujets les plus importants de la mondialisation en ce qui concerne les accords horizontaux : les accords entre des concurrents, l'échange d'informations horizontal et vertical, l'établissement de normes en Europe et aux États-Unis, les questions de procédure, l'exemption par décision ou par ligne directrice.</li> </ul>





## JEUDI 3 NOVEMBRE 2011

9:00 - 12:30 - HÔTEL LOEWS MIAMI BEACH

### PRÉSIDENTS

**Louis F. BURKE**

(*Louis F. Burke PC*)  
New York, NY, États-Unis  
**Edward H. DAVIS, JR.**  
(*Astigarraga Davis*)  
Miami, FL, États-Unis

### ORATEURS

**Carel J. H VAN LYNDEN**

(*Akd Prinsen Van Wijmen N.V.*)  
Rotterdam, Pays-Bas  
**Sebastiaan MOOLENAAR**  
(*Akd Prinsen Van Wijmen*  
*Advocaten*)  
Rotterdam, Pays-Bas

**Lucio COLANTUONI** (*Colantuoni, Allegri & Coll. - Studio Legale Associato*) Savone, Italie

**Béatrice DESHAYES** (*HW&H - Avocats & Rechtsanwälte*)

Paris, France

**Marcela FARCASI** (*Cabinet Avocat-Marcela Farcasi*)

Bucarest, Roumanie

**Olaf HARTENSTEIN** (*Dabelstein & Passehl Rechtsanwälte*)

Hambourg, Allemagne

**Christopher B. KENDE** (*Cozen O'Connor*)

New York, NY, États-Unis

**Paolo LOMBARDI** (*Buffa, Bortolotti & Mathis - Studi Legali Associati*)

Turin, Italie

**Simona Melania MATTA** (*L&P Association d'Avocats*) Paris, France

**Verena MOLL** (*Zschunke Avocats / Rechtsanwälte*) Paris, France

**Jean-Léopold RENARD** (*Renard et Associés*) Marseille, France

**James D. ROSENER** (*Pepper Hamilton LLP*)

New York, NY, États-Unis

**Marcus SCHRIEFERS** (*Kleiner Rechtsanwälte*) Stuttgart, Allemagne

**Olufemi SUNMONU** (*Femi Sunmonu & Associates*) Kano, Nigéria

**Miguel TORRES BLÁNQUEZ** (*Ebame & Associats*)

Barcelone, Espagne

**Luis Miguel NOVAIS**

(*Novais Advogados*)  
Porto, Portugal

**Huguette ANDRE-CORET**, Ancien Président de la Conférence  
des Bâtonniers de France et d'Outre-mer, Paris, France

**Jean-Marie BURGUBURU** (*Debevoise & Plimpton LLP*)

Paris, France

**Iñigo Javier NAGORE APARICIO**

(*Iusfinder Bartell Abogados*) Bilbao, Espagne

**Antonio Mario PRIDA PEÓN DEL VALLE**

(*Curtis, Mallet - Prevost, Colt & Mosle, S.C.*) Mexico, Mexique

**Juan SERRADA HIERRO**, Président de la Corte Civil y Mercantil

de Arbitraje (*CIMA*), Madrid, Espagne

**Marie-Josée TCHXEBO** (*Cabinet de Me Mouaïffo*)

Douala, Cameroun

**Stéphane BONIFASSI**

(*Lebray & Associés*) Paris, France

**Román ORIA FDEZ**

**DE MUNIAIN**

(*Oria, Peña, Pajares y Asociados*)

Madrid, Espagne

**Jacqueline SCOTT**

(*Fortney & Scott, LLC*)

Washington, DC, États-Unis

**Tiago MARREIROS MOREIRA**

(*Vieira de Almeida & Associados -*

*Sociedade de Advogados, RL*)

Lisbonne, Portugal

**Martí ADROER TOUS** (*Cuatrecasas, Gonçalves Pereira, S.L.P.*)

Barcelone, Espagne

**Jean-Jacques BATAILLON** (*Bataillon & Associés*) Paris, France

**Vito D'AMBRA** (*Studio D'Ambr e Associati*) Milan, Italie

**Juliana DANTAS** (*Loyens & Loeff*) Amsterdam, Pays-Bas

**Kevin DINGLI** (*Dingli & Dingli*) La Valette, Malte

**Peter FEYL** (*Schoenherr Rechtsanwälte GmbH*) Vienne, Autriche

**Beatriz GARCIA PAESA** (*Bufete Garcia*) Luxembourg, Luxembourg

**Alan JESSUP** (*Piper Alderman*) Sydney, Australie

**Daniel LEHMANN** (*Baer & Karrer AG*) Zurich, Suisse

**Tiago MARREIROS MOREIRA** (*Vieira de Almeida*

*& Associados - Sociedade de Advogados, RL*) Lisbonne, Portugal

**Alexander PUPETER** (*P+P Pöllath + Partners*) Munich, Allemagne

**Russell TROCANO** (*Russell P. Trocano and Associates*)

Ridgewood, NJ, États-Unis

**Erika TUKIAMA** (*Machado Associados Advogados e Consultores*)

São Paulo, Brésil

**José PAJARES ECHEVERRÍA**

(*Pajares & Asociados Abogados*

*desde 1958, S.L*)

Saragosse, Espagne

**Rubén ACOSTA GONZALEZ** (*Acosta & Asociados*)

Guadalajara, Mexique

**Ángel María BALLESTEROS BARROS** (*Ballesteros Estudio Jurídico*

*Internacional*) Séville, Espagne

**Bernard BOUCHER** (*Blake, Case & Graydon*) Montréal, Canada

**Nadine BRIEUX** (*UGGC & Associés*) Paris, France

**Esteban CARBONELL O'BRIEN** (*Carbonell O'Brien Abogados*)

Lima, Pérou

**Javier DASSO** (*Estudio Ariel A. Dasso*) Buenos Aires, Argentine

**Álvaro GASULL TORT** (*Roca Junyent S.L.P*) Barcelone, Espagne

**Iñigo GUTIÉRREZ VELASCO** (*Gutiérrez Arrudi Abogados*

*Asociados*) Saragosse, Espagne

**Federico Martín PRUS** (*Estudio Jurídico Dr. Prus*)

Buenos Aires, Argentine

**Astrid ABLASSER-NEUHUBER**

(*bvp Hügel Rechtsanwälte OG*)

Vienne, Autriche

**Martina MAIER** (*McDermott Will*

*& Emery / Stanbrook LLP*)

Bruxelles, Belgique

**Adrian MAGNUS** (*Berwin Leighton Paisner LLP*)

Londres, Royaume-Uni

**Martina MAIER** (*McDermott Will & Emery / Stanbrook LLP*)

Bruxelles, Belgique

**Becket MC GRATH** (*Edwards Angell Palmer & Dodge UK LLP*)

Londres, Royaume-Uni

**John McDOWELL Jr.** (*Andrews Kurth LLP*)

Dallas, TX, États-Unis

**Marc REYSEN** (*Howrey LLP*) Bruxelles, Belgique

**Aleksander STAWICKI** (*Wiercinski, Kwiecinski, Baehr SPK*)

Varsovie, Pologne

**Joseph F. WINTERSCHIED** (*McDermott Will & Emery LLP*)

Washington, DC, États-Unis





**JEUDI 3 NOVEMBRE 2011**

**14:00 - 17:30 - HÔTEL LOEWS MIAMI BEACH**

SESSIONS	THÈMES
<b>SALLE POINCIANA 1</b> <b>DROIT FISCAL / DROIT DU TRAVAIL / DROIT DES SPORTS</b>	<p>♦ <b>Le contrat de l'athlète professionnel : aspects du droit des sports, du droit du travail et du droit fiscal</b></p> <p>Les dynamiques de l'emploi d'athlètes professionnels sont complexes. Non seulement leur vie active est courte, mais leurs contrats sont souvent flous : ont-ils un statut d'employé ou de travailleur indépendant ? Les relations entre les instances dirigeantes sportives, les clubs sportifs et les athlètes ont souvent abouti à des situations juridiques confuses et sujettes à controverses. Cette session conjointe permettra d'analyser les contrats des athlètes professionnels, à partir de différents points de vue. Dans un premier temps, nous nous concentrerons sur la rédaction des contrats de travail dans le sport, les principes du travail qui s'appliquent spécialement au sport et sur les règles qui régissent les relations contractuelles entre un club et un sportif. Nous analyserons ensuite les principes de stabilité contractuelle, particulièrement dans le cas d'une rupture de contrat (en tenant compte des conséquences, des méthodes pour résoudre de tels conflits et des spécificités des contrats de sportifs). La session permettra d'approfondir les aspects fiscaux pertinents relatifs aux sujets abordés ci-dessus ; plus particulièrement le lieu d'imposition des athlètes, les différents critères dans le droit fiscal national et international, la planification fiscale des revenus des sportifs et l'imposition sur leur droit à l'image. Tous ces points seront abordés d'un point de vue international avec des références comparatives aux différentes juridictions.</p>
<b>SALLE POINCIANA 2</b> <b>VENTE INTERNATIONALE DE MARCHANDISES</b>	<p>♦ <b>L'impact du droit uniforme de la vente sur la rédaction de contrats de vente internationaux</b></p> <p>La Convention des Nations Unies sur la Vente Internationale de Marchandises (CVIM) est assurément l'un des outils de droit international uniforme les plus importants, ainsi que l'attestent le nombre d'états signataires (76) et la proportion que représentent aujourd'hui à l'échelle mondiale les transactions couvertes par la CVIM (plus de 70%). La CVIM attire une grande attention tant dans la pratique qu'en doctrine et suscite un grand intérêt auprès des législateurs nationaux et internationaux. La compréhension et la maîtrise des règles et principes de base de la CVIM de même qu'une interprétation réellement autonome de ses dispositions revêtent une importance de premier ordre à travers le monde, que ce soit pour les tribunaux ou pour les parties engagées dans le commerce international. La session se concentrera sur les principaux problèmes pratiques qui se posent lors de la négociation d'une vente internationale, pour tenter d'offrir des solutions optimales permettant notamment d'écarter les incertitudes que les interprétations divergentes de la CVIM font planer au niveau international.</p>
<b>SALLE POINCIANA 3</b> <b>NÉGOCIATION INTERNATIONALE DANS LA PRATIQUE DES AVOCATS</b>	<p>♦ <b>Kit de survie pour les avocats dans une négociation « win win » : principes de négociation pour les avocats</b></p> <p>Ce thème offre un large examen de ce style de négociation particulière avec une référence spécifique aux avocats engagés dans un processus de négociation dans un contexte international.</p>
<b>SALLE TRITON</b> <b>DÉFENSE PÉNALE INTERNATIONALE</b>	<p>♦ <b>Tribunaux pénaux internationaux : les problèmes engendrés par la défense collective de victimes</b></p> <p>Ce thème permettra d'évoquer l'existence de conflits d'intérêts et d'efficacité dans le cadre d'une défense collective, conséquence du grand nombre de victimes et de la mise à mal du secret professionnel.</p> <p><b>La torture et les traitements inhumains et dégradants</b></p> <p>Ce thème abordera des problèmes aussi graves que Guantanamo et aussi fréquents que l'état des prisons à ce point délabrées dans de nombreux États que ceux-ci sont condamnés pour traitements inhumains et dégradants.</p>
<b>SALLE SUNRISE TELLIN</b> <b>DROITS DE L'HOMME NUMÉRIQUE</b>	<p>♦ <b>Privacy vs protection des données à caractère personnel</b></p> <p>Entre l'émergence mondiale de réseaux sociaux à la pointe de la collecte de données à caractère personnel à des fins économiques, et la signature en juillet 2010 d'accords transatlantiques (SWIFT) en matière pénale justifiés par la lutte antiterroriste, l'actualité de la "Privacy" est riche. Cette occasion est à saisir pour débattre ensemble des différences et similitudes aux États-Unis et en Europe en protection des données à caractère personnel. Les membres de la commission vous livreront leurs points de vue sur cette approche philosophique hétérogène de la vie privée.</p>
<b>SALLE CROWN CONCH</b> <b>ORGANISATION INTERNATIONALE DU PATRIMOINE</b>	<p>♦ <b>Viens acheter une résidence secondaire dans mon pays !</b></p> <p>Le marché de l'immobilier résidentiel est devenu un marché mondial et la commission se saisira du cas pratique suivant : un couple marié avec deux enfants cherche à acquérir une résidence secondaire dont la valeur est de 500 000 € ou de 5 000 000 €.</p> <p>Chaque intervenant répondra aux questions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 - Description du marché immobilier local : ce que vous pouvez acquérir pour ces budgets,</li> <li>2 - Aspects juridiques de l'acquisition : quelle structuration proposer (régime matrimonial, planification successorale),</li> <li>3 - Aspects fiscaux de l'acquisition : quelle structuration proposer (impôts locaux, impôt sur le revenu, impôt successoral et impôt sur la fortune),</li> <li>4 - Quels professionnels mandater pour le suivi de l'opération.</li> </ol> <p>Les pays ou régions présentés seront les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Californie et Ouest-Américain</li> <li>- Floride et Est-Américain</li> <li>- Canada</li> <li>- France</li> <li>- Allemagne</li> <li>- Caraïbes, Amérique du Sud, Espagne, Grande-Bretagne, Suisse, Luxembourg, Asie, Moyen-Orient, Australie, etc.</li> </ul>





## JEUDI 3 NOVEMBRE 2011

14:00 - 17:30 - HÔTEL LOEWS MIAMI BEACH

### PRÉSIDENTS

**Tiago MARREIROS MOREIRA**  
(*Vieira de Almeida & Associados - Sociedade de Advogados, RL*)  
Lisbonne, Portugal  
**Paul A. M. WITTEVEEN**  
(*Van Doorne*)  
Amsterdam, Pays-Bas  
**Lucio COLANTUONI**  
(*Colantuoni, Allegri & Coll.- Studio Legale Associato*)  
Savone, Italie

### ORATEURS

**Lucio COLANTUONI** (*Colantuoni, Allegri & Coll.- Studio Legale Associato*) Savone, Italie  
**Vito D'AMBRA** (*Studio D'Ambra e Associati*) Milan, Italie  
**Xavier FAVRE-BULLE** (*Lenz & Staehelin*) Genève, Suisse  
**Sascha GROSJEAN** (*Taylor Wessing*) Düsseldorf, Allemagne  
**Tiago MARREIROS MOREIRA** (*Vieira de Almeida & Associados - Sociedade de Advogados, RL*) Lisbonne, Portugal  
**Michael MEYENBURG** (*Sladek & Meyenburg*) Vienne, Autriche  
**Martin SCHIMKE** (*Bird & Bird LLP*) Düsseldorf, Allemagne

**Miquel TERRASA MONASTERIO** (*Cuatrecasas, Gonçalves Pereira, S.L.P.*) Barcelone, Espagne  
**Federico TORZO** (*Studio Legale Macchi Di Cellere Gangemi*) Milan, Italie  
**Paul A. M. WITTEVEEN** (*Van Doorne*) Amsterdam, Pays-Bas

**Jelena PEROVIC**  
(*Faculty of Economics, University of Belgrade*)  
Belgrade, Serbie

**Jelena BOGDANOVIC** (*Bogdanovic Law Office*) Belgrade, Serbie  
**Fabio BORTOLOTTI** (*Buffa Bortolotti & Mathis - Studi Legali Associati*) Turin, Italie  
**Claudio COGGIATTI** (*Coggiatti & Associati*) Rome, Italie  
**Ignacio CORBERA DALE** (*J&A Garrigues S.L.P.*)  
Londres, Royaume-Uni  
**Gisella LEVI CAROTI** (*Herzfeld & Rubin, P.C.*)  
New York, NY, États-Unis  
**Carlo MASTELLONE** (*Studio Legale Mastellone*) Florence, Italie

**Lynne OSTFELD** (*Lynne R. Ostfeld PC*) Chicago, IL, États-Unis  
**Burghard PILTZ** (*Brandi Dröge Piltz Suderow & Gronemeyer*)  
Gütersloh, Allemagne  
**Leslie K. L. THIELE** (*Whiteman Osterman & Hanna LLP*)  
Albany, NY, États-Unis  
**Ljubica TOMIC** (*Tomic Stevic Dulic Law Office*) Belgrade, Serbie

**Daniela DI FRANCIA**  
(*Studio Legale Di Francia*)  
Bologne, Italie

**Daniela DI FRANCIA** (*Studio Legale Di Francia*) Bologne, Italie  
**Jorge LEÃO** (*Jorge Leão Advogados*) Porto, Portugal  
**Nesim Nedim MORHAYIM** (*Bati Lawyers and Advisers*)  
Istanbul, Turquie

**Pascal VANDERVEEREN**  
(*Vanderveeren & Associés*)  
Bruxelles, Belgique

**Jacoba DE JONGH-DUNAND** (*Cabinet De Jongh-Dunand*)  
Paris, France  
**Julie GOFFIN**, Bruxelles, Belgique  
**Peter TURNER** (*Freshfields Bruckhaus Deringer*) Paris, France

**Pascal VANDERVEEREN** (*Vanderveeren & Associés*)  
Bruxelles, Belgique  
**Maria Victoria YAZJI**, Ancien Conseil au Bureau du conseil public  
pour les victimes à la Cour Pénale Internationale,  
Miami, FL, États-Unis

**Alain BENSOUSSAN**  
(*Alain Bensoussan Selas*)  
Paris, France

**Alain BENSOUSSAN** (*Alain Bensoussan Selas*) Paris, France  
**Virginie BENSOUSSAN-BRULÉ** (*Alain Bensoussan Selas*)  
Paris, France  
**Alain GROSJEAN** (*Bonn Schmitt Steichen*)  
Luxembourg, Luxembourg  
**Elisabeth THOLE** (*Van Doorne*) Amsterdam, Pays-Bas

**Hugues LETELLIER**  
(*Hohl, Avocats*)  
Paris, France

**Cécile BERGER MEYER** (*Lenz & Staehelin*) Genève, Suisse  
**Simon Jock BRUCE** (*Farrer & Co.*) Londres, Royaume-Uni  
**Wayne R. JOHNSON** (*Wayne R. Johnson & Associates, PLC*)  
Los Angeles, CA, États-Unis  
**Andreas Otto KÜHNE** (*Balzer Kühne Lang*) Bonn, Allemagne  
**Hugues LETELLIER** (*Hohl, Avocats*) Paris, France  
**Virginie MOLINIER** (*M&B Avocats*) Barcelone, Espagne  
**Howard S. SIMMONS** (*Simmons Da Silva & Sinton*)  
Brampton, Canada



DEBEVOISE & PLIMPTON LLP

# Complexity

New York  
Washington, D.C.  
London  
Paris  
Frankfurt  
Moscow  
Hong Kong  
Shanghai

[www.debevoise.com](http://www.debevoise.com)

Complex issues inspire us. Whether it is structuring an industry-transforming M&A deal or devising a groundbreaking legal argument in an international arbitration, we excel at crafting elegant solutions.

With approximately 700 lawyers working cohesively across practices in the firm's offices in the United States, Europe and Asia, we are able deliver comprehensive, streamlined and winning legal advice for our clients anywhere in the world.

What happens when you take global experience and back it up with a multi-disciplinary approach, an early assessment of market conditions and legal issues, and a solid reputation for innovative solutions and efficient execution?

Deals done with confidence, determination and strength.

Haynes and Boone's international team of attorneys helps clients navigate their most sophisticated legal needs—at home and around the globe. Seizing opportunities and broadening business horizons.

What may be formidable to others is energizing to us.

*haynesboone*

Setting precedent.

[haynesboone.com](http://haynesboone.com)

MTO

**Munger, Tolles & Olson,**

number one on The American Lawyer's "A-List," has a global litigation group that helps U.S. and foreign companies successfully navigate the worldwide legal marketplace.

MTO's specialties include transnational litigation, international arbitration, Alien Tort Claims litigation, international antitrust, forum non conveniens issues, and FCPA and other multi-jurisdiction internal and government investigations.

Munger, Tolles & Olson LLP  
Los Angeles • San Francisco  
[www.mto.com](http://www.mto.com)





## ACTIVITÉS SOCIALES ■■■■■

Tous les participants sont priés de mentionner dans le formulaire d'inscription les activités auxquelles ils souhaitent prendre part, qu'elles soient incluses ou non dans les frais d'inscription au congrès.

Pour les activités qui ne sont pas comprises dans les frais d'inscription, aucune inscription ne sera prise en compte tant que le paiement intégral n'aura pas été reçu.

### CÉRÉMONIE D'OUVERTURE ET COCKTAIL DE BIENVENUE - LUNDI 31 OCTOBRE 2011

#### 18:00 - 21:30 : LOEWS MIAMI BEACH HOTEL

La cérémonie d'ouverture du congrès se déroulera à l'hôtel du congrès. Dans la pure tradition de l'UIA, plusieurs personnalités se succéderont pour accueillir les participants au congrès et leur souhaiter de fructueux travaux. Un maître de cérémonie animera cette soirée et lui donnera un côté sympathique.

Vous aurez ensuite la chance d'assister à une représentation de Gary Goodman "The Ultimate Entertainer". Illusionniste de renom aux États-Unis, il réalisera pour vous certains de ses numéros les plus surprenants.

Un cocktail en extérieur suivra, dans les jardins et au bord de la piscine du Loews Miami Beach, durant lequel vous retrouverez vos confrères et amis.

Pour des raisons de sécurité, vous devrez impérativement être en possession de votre badge ou d'un carton d'invitation et d'une pièce d'identité.

**Halloween : Principalement célébrée aux États-Unis où cet événement représente presque une véritable fête nationale, Halloween a lieu le 31 octobre, le soir même de la cérémonie d'ouverture.**

L'UIA vous encourage à poursuivre la soirée en vous rendant sur Lincoln Road où des milliers de personnes costumées se retrouvent pour s'amuser et danser dans une ambiance bon enfant. « Trick or treat » !

Participez vous aussi à cette parade particulièrement renommée aux États-Unis. Ne manquez pas cet événement à Miami Beach !

### SOIRÉE INFORMELLE (COCKTAIL DÎNATOIRE) MARDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2011

#### 20:00 - 23:00 : BONGO'S CUBAN CAFÉ

Vivez l'authenticité de la culture cubaine au Bongo's Cuban Café, où Miami évoque l'ambiance tropicale, la cuisine et le style de la Havane d'antan.

Situé en plein cœur de downtown Miami, le Bongo's Cuban Café jouit d'une vue spectaculaire sur le port de Miami, la baie de Biscayne et l'horizon de downtown Miami.

Venez faire la fête dans une ambiance latino!

Le transport sera assuré depuis les hôtels du congrès jusqu'au Bongo's Cuban Café ainsi que le transfert retour. Les horaires figureront dans le programme final et seront affichés dans les hôtels du congrès.

### SOIRÉE LIBRE MERCREDI 2 NOVEMBRE 2011

Miami South Beach est une destination qui enchante par son ambiance, ses couleurs, sa chaleur...

Ville balnéaire moderne, à la fois cosmopolite et authentique, elle a su préserver un charme unique dont vous profiterez lors de votre soirée libre.

A proximité de l'hôtel Loews Miami Beach et des autres hôtels du congrès se trouvent la zone piétonne de Lincoln Road qui propose pléthore de restaurants, ainsi que la célèbre avenue Océan Drive, toujours très animée bien qu'un peu plus touristique.

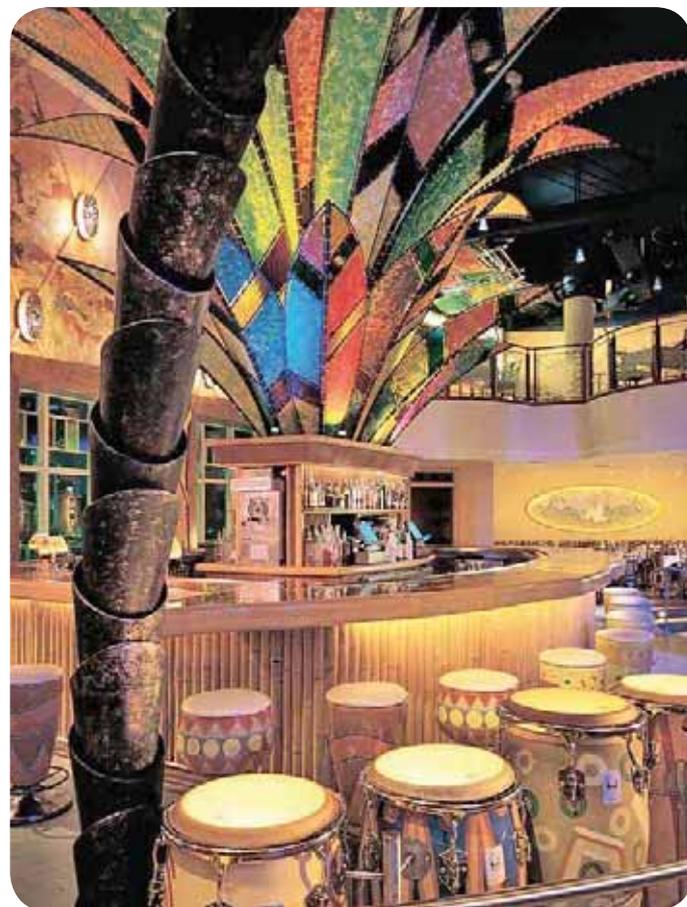
L'agence DESTINATION PLUS tiendra à votre disposition pendant le congrès une liste de bonnes adresses pour votre soirée libre à South Beach.

### CÉRÉMONIE DE CLÔTURE JEUDI 3 NOVEMBRE 2011

#### 17:45 - 19:15 : LOEWS MIAMI BEACH HOTEL

La passation de la présidence de l'actuel Président Pascal Maurer au Président désigné Driss Chater sera un moment fort de la cérémonie de clôture. Cette dernière se tiendra dans l'hôtel du congrès et permettra également de faire la synthèse des travaux scientifiques du congrès.

C'est en outre lors de la cérémonie de clôture que sera remis le Prix Monique-Raynaud Contamine, récompensant les meilleurs rapports du congrès.





## ACTIVITÉS SOCIALES ■■■■■

**SOIRÉE DE GALA  
JEUDI 3 NOVEMBRE 2011**

**20:30 : MOORE BUILDING**



Le Moore Building est un édifice des années 20 situé en plein cœur du Design district, le quartier tendance de Miami.

Autrefois siège du plus grand fabricant de meubles de Miami, propriété de la famille des Moore (aucun lien de parenté avec notre Président de congrès, paraît-il !), c'est désormais un espace *show room* haut de gamme qui accueille un grand nombre d'événements et fascine les visiteurs par son architecture unique. Le dîner de gala se tiendra sur les différents étages de ce lieu qui vous séduira par son design d'exception.

**Les transferts seront assurés des hôtels du congrès au Moore Building (aller - retour).**

**Les horaires figureront remis dans le programme final et seront affichés dans les hôtels du congrès.**

Tenue vestimentaire : robe longue et smoking ou costume sombre.

Prix de la soirée incluant transferts, cocktail de bienvenue, dîner et soirée dansante : **170 euros** par personne.

**EXCURSION GÉNÉRALE  
VENDREDI 4 NOVEMBRE 2011**

**MATIN : 9:00 - 15:00 OU APRÈS-MIDI : 12:00 - 18:00**



L'excursion générale mènera les participants à la découverte des Everglades, parc national américain inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, connu pour ses marécages et les nombreuses espèces protégées qui l'habitent.

La visite des Everglades s'effectuera en airboat, par petits groupes d'une dizaine de personnes, avec un guide indien Mikasuki, tribu établie en Floride depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Cette tribu s'attache à conserver ses valeurs traditionnelles et œuvre à la préservation de la flore et de la faune des Everglades.

Cette particularité de la visite explique que l'excursion générale soit organisée en deux groupes afin de permettre aux participants une découverte exclusive des Everglades et en dehors des circuits classiquement proposés.

Le nombre de places étant par conséquent limité, les inscriptions seront traitées par ordre chronologique de réception.

### Déroulement de l'excursion :

#### Groupe du matin

Le départ en bus avec guide depuis l'hôtel du congrès à destination des Everglades est prévu à 9h00.

À votre arrivée au Parc, vous êtes pris en charge par petits groupes pour une visite en airboat avec votre guide.

À l'issue de cette excursion d'une heure et demi, vous vous rendez à Coral Gables située au sud de Miami, ville résidentielle à l'architecture méditerranéenne et surnommée "The Beautiful City".

À 12h30, vous rejoindrez le groupe de l'après-midi pour un déjeuner au prestigieux hôtel Biltmore (en extérieur).

**Retour à l'hôtel du congrès pour le premier groupe à 15h00.**

#### Groupe de l'après-midi

Le second groupe partira de l'hôtel du congrès à 12h00 pour se rendre en bus à Coral Gables afin de partager le déjeuner à l'hôtel Biltmore avec le premier groupe.

A 14h30, votre groupe quittera Coral Gables à destination des Everglades.

A votre arrivée au Parc, vous serez également pris en charge par petits groupes pour un circuit d'une heure et demi en airboat avec un guide indien Mikasuki.

**Le retour à l'hôtel du congrès est prévu à 18h00.**

Prix de l'excursion incluant les transferts, le déjeuner et la visite guidée : **135 euros**.





## HÉBERGEMENT |||||

Un contingent de chambres a été réservé pour le congrès de l'UIA à des tarifs préférentiels dans plusieurs hôtels de Miami South Beach, du 31 octobre au 4 novembre 2011.

Compte tenu du nombre de chambres limité et du fait que les tarifs préférentiels ne peuvent être garantis au-delà du nombre de chambres réservées pour l'UIA, nous vous conseillons vivement de faire vos réservations dès que possible auprès de :

### DESTINATION PLUS

58, rue Saint Lambert - 75015 Paris - France  
 Tél. : +33 1 56 08 37 37 - Fax: +33 1 56 08 37 38  
 Email : [congres-uia@destinationplus.fr](mailto:congres-uia@destinationplus.fr)  
 Site Web : [www.destinationplus-uia.com](http://www.destinationplus-uia.com)

Lorsque le contingent de chambres prévu pour le congrès sera épuisé ou pour tout séjour avant ou après ces dates, DESTINATION PLUS procédera à une demande spécifique auprès de l'hôtel concerné (sous réserve de disponibilité et éventuellement soumise à une nouvelle tarification).

Toute réclamation liée aux critères de classification (normes américaines) ne pourra donner lieu à indemnisation.

Les chambres ne peuvent être occupées qu'à partir de 15h00 le jour d'arrivée et doivent être libérées à 12h00 le jour du départ.

Pour localiser ces hôtels, veuillez vous reporter au plan de Miami Beach figurant à la page 44 du programme.

Le petit-déjeuner n'est pas inclus dans le prix de la chambre aux États-Unis. Vous aurez la possibilité de le prendre dans votre hôtel (en supplément). Vous trouverez également de nombreux restaurants et *delis* à proximité des hôtels du congrès, proposant différentes formules de petit-déjeuner à des tarifs très intéressants.

HÔTEL / CATEGORIE	TYPE DE CHAMBRE	PRIX PAR NUIT ET PAR CHAMBRE <small>(incluant les taxes<sup>(1)</sup>, hors petit déjeuner)</small>	
		DOLLARS US	EUROS
LOEWS MIAMI BEACH 4* SUP Hôtel du congrès	Individuelle / double (grand lit) vue ville	258,77 \$	189 €
	Individuelle / double (grand lit) vue partielle océan sans balcon	292,67 \$	214 €
	Individuelle / double (grand lit) vue partielle océan avec balcon	315,27 \$	230 €
DELANO 5* À 5 mn à pied du Loews	Individuelle / double (grand lit) vue ville	367,25 \$	268 €
	Individuelle / double (grand lit) deluxe vue océan	446,35 \$	326 €
ROYAL PALM 3* (2) À quelques mètres du Loews	Individuelle / double (grand lit) vue latérale océan	184,19 \$	134 €
	Individuelle / double (grand lit) vue océan	206,79 \$	151 €
GREENVIEW 2* À 5 mn à pied du Loews	Individuelle / double (grand lit)	110,00 \$	80 €

*Possibilité de réserver suites et chambres à 2 lits dans tous ces hôtels sur demande.*

(1) Les taxes (13% à ce jour) peuvent être modifiées à la hausse ou à la baisse par décision gouvernementale.

(2) L'hôtel impose un « resort fee » de 10 \$ par chambre et par nuit à régler à la fin de votre séjour.

### NOTE IMPORTANTE POUR LES RÉSERVATIONS :

Afin de garantir votre réservation, DESTINATION PLUS vous facturera la première nuit et 30 € de frais de dossier (non remboursables en cas d'annulation) à régler par carte bancaire en Euros (taux de change fixe : 1 \$ = 0.73 €)

Le règlement du solde de votre hébergement sera à effectuer sur place en Dollars lors du check-out le jour de votre départ.

Pour les participants souhaitant régler en Dollars, l'intégralité du montant de l'hébergement devra être adressée à DESTINATION PLUS par virement bancaire en Dollars.

Ces chambres sont réservées dans le cadre du congrès de l'UIA et soumises à des conditions de vente particulières. Veuillez vous reporter à la page 43 pour plus de détails.

### LOEWS MIAMI BEACH 4\* SUP

L'hôtel Loews Miami Beach de style hollywoodien et entouré de végétation luxuriante est situé sur le front de mer de South Beach, au cœur du quartier Art déco, à quelques minutes seulement d'une zone piétonne regroupant de nombreux restaurants et boutiques.



L'hôtel dispose de 790 chambres spacieuses, lumineuses et très confortables, entièrement rénovées en 2009.



**Équipement :**  
**Chambres standard vue ville :** Petit bureau avec accès Internet (payant), télévision écran plat, station d'accueil pour Ipad, mini bar, grand placard dans l'entrée avec coffre, table et fer à repasser, peignoirs, climatisation, sèche-cheveux.

**Chambres standard vue partielle océan:** Identique à celui de la chambre standard vue ville (avec ou sans balcon).

**À votre disposition :** Magnifique espace piscine, spa (sauna et jacuzzi), centre de fitness, salon de coiffure, accès direct à la plage. Plusieurs bars et restaurants : Emeril's (restaurant gastronomique), Nautilus Bar & Grill (restaurant extérieur près de la piscine), Preston's Brasserie, Sushi SoBe (spécialités japonaises), SoBe Scoops (spécialités de glaces et desserts), SoBe Coffee bar (Starbucks café).



**À noter :**  
 Accès Internet gratuit dans le lobby de l'hôtel et payant dans les chambres (à titre indicatif : tarif négocié de 6,95 \$ pour 24 h sur la base d'un forfait minimum de 3 jours).



## HÉBERGEMENT |||||

### DELANO 5\*



L'hôtel Delano, à 5 minutes à pied de l'hôtel Loews, est également situé sur le front de mer et dans le quartier Art déco. Il est l'un des hôtels emblématiques de la ville.



L'hôtel, décoré par le célèbre designer d'intérieur français Philippe Starck, est un véritable havre de paix.

Ce dernier y a rassemblé une étonnante collection de mobilier et objets éclectiques, réalisés par des artistes d'origines diverses : Antonio Gaudi, Man Ray, Charles & Ray Eames, Salvador Dali...

Il dispose de 194 chambres, d'une superficie minimum de 30 m<sup>2</sup>, décorées dans un style minimaliste tout en étant très cosy. Les salles de bains en marbre blanc avec baignoire sont dotées de la fameuse vasque Starck qui a fait le tour du monde des hôtels et des maisons particulières.

#### Équipement :

**Chambres standard vue ville :** Espace de travail avec bureau et accès Internet sans fil, téléviseur LCD, minibar, coffre fort, climatisation. Service en chambre disponible 24h/24.



**Chambres deluxe vue océan :** Identique à celui de la chambre standard vue ville mais avec une magnifique vue sur l'océan.

**À votre disposition :** Grande piscine extérieure (avec musique d'ambiance sous-marine relaxante et espaces consacrés à la méditation), cabines privées, accès direct à la plage (transats, parasols et prêt de serviettes de bain inclus) et un spa bénéficiant d'un emplacement spectaculaire sur le toit.

Plusieurs bars et restaurants gastronomiques : le Blue Door, élégant restaurant de cuisine française aux touches brésiliennes, le Plat Bleu, brasserie moderne, le Blue Sea, l'un des restaurants japonais les plus populaires de Miami, le Rose Bar, offrant une carte de délicieux cocktails, le Florida Room, piano lounge moderne et club animé par des DJ en vogue.

#### À noter :

Wifi gratuit dans tout l'hôtel.

### ROYAL PALM 3\*



L'hôtel Royal Palm, à quelques mètres de l'hôtel Loews sur Collins Avenue, dans le quartier Art déco, est situé directement en bord de plage et à quelques minutes seulement de nombreux restaurants et boutiques.

Il dispose de 409 chambres, d'une superficie de 36 m<sup>2</sup>, très fonctionnelles et confortables.

#### Équipement :

**Chambres standard (vue latérale océan ou vue océan) :** Téléviseur LCD, station d'accueil pour Ipod, minibar, coffre-fort, dressing avec table et fer à repasser, climatisation.



#### À votre disposition :

Deux piscines extérieures (dont une de taille moindre située en terrasse), petit centre de fitness. Le restaurant Britto propose des spécialités caribéennes et américaines, le bar de la piscine propose également un service de restauration.

#### À noter :

Wifi inclus dans toutes les chambres.

« Resort fee » obligatoire de 10 \$ par chambre et par nuit, à régler lors du check-out (incluant l'accès aux 2 piscines avec matelas, parasol et prêt de serviettes de bain, transats, cabines et parasols sur la plage, équipement pour la plongée en apnée, etc.).

### GREEN VIEW 2\*



L'hôtel Green View est situé à environ 5 minutes à pied de l'hôtel Loews, dans le quartier de South Beach et à deux rues de la plage et des boutiques de Lincoln Road.

Cet hôtel classique Art déco a été construit en 1939 et propose 44 chambres standard récemment rénovées, d'une superficie de 22m<sup>2</sup>, avec salle de bain.

#### Équipement :

**Chambres standard :** Télévision, station d'accueil pour Ipod, coffre fort, table et fer à repasser.

#### À votre disposition :

Centre d'affaires, journaux gratuits, réception ouverte 24h/24.

#### À noter :

Wifi gratuit dans tout l'hôtel.





## ACTIVITÉS POUR LES ACCOMPAGNANTS |||||

La réservation des activités pour les accompagnants doit se faire en même temps que celles de l'hébergement et des programmes pré et post-congrès.

Vous aurez également la possibilité de vous inscrire sur place à l'hôtel Loews Miami Beach auprès de DESTINATION PLUS sous réserve de disponibilité des activités souhaitées.

Les paiements sur place s'effectueront en espèces en Dollars uniquement.

Les horaires définitifs de départ des activités pour les accompagnants seront indiqués dans le programme final.

**DESTINATION PLUS se réserve le droit de revoir les tarifs à la hausse en cas d'augmentation officielle du prix du carburant.**

La langue officielle pour toutes les activités est l'anglais. En fonction du nombre de participants et des langues parlées, des sous-groupes pourront être constitués.

### DÉCOUVERTE DU QUARTIER ART DÉCO DE SOUTH BEACH LUNDI 31 OCTOBRE, MARDI 1<sup>ER</sup> ET MERCREDI 2 NOVEMBRE

**Durée :** environ 2 heures 30 (lundi - après-midi / mardi et mercredi - matin)

**Minimum de participants :** 20

**Prix :** 35 €

Départ de l'hôtel du congrès à pied avec votre **guide officiel** à la découverte du quartier Art Déco de SoBe (South Beach).



Le style moderne Art Déco s'est imposé à l'ensemble des nouvelles constructions après le passage d'un violent ouragan qui, en 1926, abat les constructions en bois de Miami Beach, créant ainsi la véritable signature de Miami Beach.

Né en Europe en 1925, l'Art déco se tourne vers des formes sobres et géométriques mettant en valeur l'aspect esthétique des matériaux utilisés en construction, tel le béton armé et l'acier.

Le mouvement Art Deco tropical est toutefois agrémenté d'un certain « glitz », écho au glamour du Miami de l'après-guerre, ville des stars et du soleil, exubérance marquée par des couleurs vives, des murs de mosaïques, etc.<sup>1</sup>

Depuis 1979, le quartier Art déco qui regroupe environ 800 bâtiments, figure sur la liste du patrimoine historique américain.

Même les postes d'observation des maîtres nageurs, sur la plage qui longe Ocean Drive, évoquent avec leurs tons pastels les formes typiques de l'Art déco version South Beach.

Votre guide vous racontera les étapes de la construction de ce quartier ainsi que les nombreuses anecdotes qui accompagnent cette histoire.

**Retour à l'hôtel du congrès en fin de matinée / d'après-midi.**

**Le + : Un guide officiel et professionnel en exclusivité pour les participants du congrès.**

### VISITE GUIDÉE : MIAMI D'HIER À AUJOURD'HUI MERCREDI 2 NOVEMBRE

**Durée :** une demi-journée (après-midi)

**Minimum de participants :** 30

**Prix :** 45 €



Au cours de cette visite, vous découvrirez les quartiers historiques de Miami : un voyage architectural des années 20 à nos jours.

Vous alternerez découverte en bus et nombreux arrêts : notamment à **Coconut Grove**, quartier charmant et dynamique qui possède une touche de la Floride espagnole originelle, où vous trouverez de nombreux magasins et restaurants le long de la promenade Coco walk. Vous traverserez **Coral Gables**, quartier du prestigieux Biltmore Hotel, aux rues commerçantes animées.

Vous parcourrez ensuite les quartiers résidentiels de **Buena Vista** et **Morning Side**, puis le **Design & MiMo District** où de nombreux designers et galeristes se sont établis, et qui devient un quartier de plus en plus tendance.

La visite se poursuivra par un aperçu de **Bay Harbor Islands** et **Bal Harbour Village**, quartiers les plus riches de Miami avec d'incroyables résidences de bord de mer, et se terminera par le **Middle Miami Beach**.

**Retour à l'hôtel en fin de journée.**

\* (L'itinéraire pourrait être modifié pour des raisons indépendantes de notre volonté et sans préavis)

### CROISIÈRE DANS LA BAIE DES MILLIARDAIRES ET SHOPPING À BAYSIDE MARDI 1<sup>ER</sup> ET JEUDI 3 NOVEMBRE

**Durée :** une demi-journée (après-midi)

**Minimum de participants :** 30

**Prix :** 65 €

Départ en bus de l'hôtel du congrès avec votre guide.

Embarquement à bord d'un bateau (non privatif) pour une découverte commentée de la baie, constituée de petites îles abritant les villas de milliardaires.

Vous pourrez apercevoir les maisons de nombreuses célébrités dont Frank Sinatra, Elizabeth Taylor, Julio Iglesias, Matt Damon, Shakira, etc.

Ensuite, temps libre à Bayside Market Place pour le shopping. Centre commercial à ciel ouvert particulièrement agréable, bénéficiant d'une vue imprenable sur le port de Miami et de Biscayne Bay, vous y trouverez plus de 150 magasins et restaurants.

**Retour à l'hôtel du congrès en fin d'après-midi.**

**Le + : Votre guide vous accompagnera lors de la croisière afin de vous apporter encore plus d'informations et répondre à toutes vos questions.**



<sup>1</sup> « États-Unis est et sud » - Guide Bleu éd. Hachette (2009)



## ACTIVITÉS POUR LES ACCOMPAGNANTS



### EXTRÊME SHOPPING ! MARDI 1<sup>ER</sup>, MERCREDI 2 ET JEUDI 3 NOVEMBRE

**Durée :** une demi-journée (mardi et jeudi - matin / mercredi - après-midi)  
**Minimum de participants :** 30  
**Prix :** 45 €

Un transfert par bus (aller/retour) avec un guide sera organisé afin de vous conduire aux principaux *shopping malls* proches de Miami, **Sawgrass Mills** et **Aventura**, où vous pourrez faire quelques heures de shopping.



#### AVENTURA (Mardi 1<sup>er</sup> novembre - Jeudi 3 novembre matin)

Situé à environ 45 minutes de South Beach, Aventura mall est un immense centre commercial, entièrement rénové, avec plus de 250 boutiques, des restaurants et un cinéma.

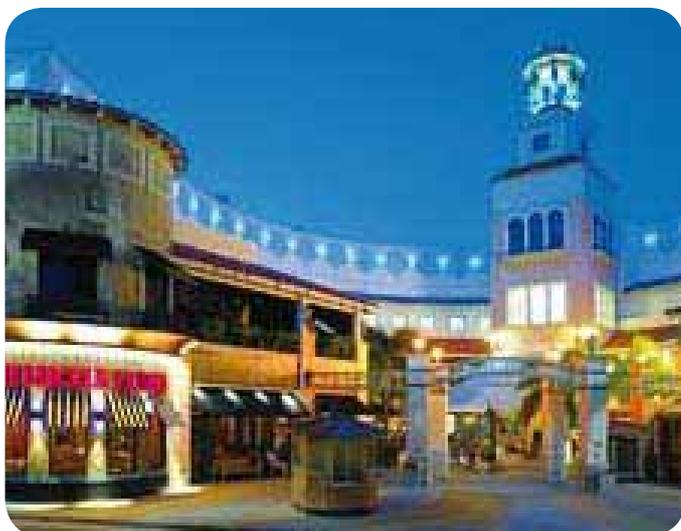
En terme d'enseignes, on y trouve bien sûr les grands classiques qui côtoient une large sélection de boutiques proposant des marques nationales et internationales.

#### SAWGRASS MILLS (Mercredi 2 novembre - après midi)

Situé à environ une heure de route de South Beach, il s'agit du **plus grand centre commercial de magasins d'usine du sud de la Floride** et le 4<sup>e</sup> plus grand du continent américain (230 000 m<sup>2</sup>). Vous trouverez plus de 350 enseignes à votre disposition.

Retour à l'hôtel du congrès en fin de matinée/après-midi.

**Le + :** Un guide à votre disposition et une navette privatisée exclusivement pour l'UIA, pas d'arrêts supplémentaires sur le parcours.



### YOGA & SPA : PAUSE DÉTENTE À SOUTH BEACH HÔTEL LOEWS MIAMI BEACH MARDI 1<sup>ER</sup> ET MERCREDI 2 NOVEMBRE

**Durée :** une heure (matin)  
**Minimum de participants :** 10  
**Prix :** 80 €



Détendez votre esprit et votre corps lors d'une pause sur la plage de l'hôtel Loews et dans son magnifique spa !

Rendez-vous sur la plage de l'hôtel pour une séance matinale de yoga sur le sable (durée : 25 mn).

Vous bénéficierez ensuite d'un soin de 25 mn au choix dans le spa de l'hôtel : massage suédois, massage relaxant ou massage facial.

Vous pourrez enfin prolonger les bienfaits du soin en profitant des superbes installations offertes par le spa de l'hôtel.

**Le + :** Un moment de détente agréable sur la plage, groupe exclusivement composé de participants au congrès de l'UIA.

### DÉCOUVERTE CULINAIRE DANS LE QUARTIER ART DÉCO LUNDI 31 OCTOBRE ET JEUDI 3 NOVEMBRE

**Durée :** 3h30 (11h00 - 14h30)\*  
**Minimum de participants :** 12  
**Prix :** 40 €

Départ de l'hôtel du congrès avec votre guide (prévoir des chaussures confortables, le tour s'effectuant entièrement à pied).

Votre guide vous fera découvrir, au travers du quartier Art déco, les différentes spécialités culinaires de cette ville très cosmopolite qu'est Miami !

A chaque arrêt, vous aurez l'occasion de tester une spécialité différente : la cuisine moderne et branchée de Miami, des mets cubains, des plats typiquement américains, de la cuisine « fusion » et les meilleures glaces de la ville.



\*Cette découverte est proposée à l'heure du déjeuner, les dégustations des différentes saveurs se substituant à un déjeuner (hors boissons).



## PRÉ-CONGRÈS ET POST-CONGRÈS ■■■■■

**CROISIÈRE AUX BAHAMAS (4 JOURS / 3 NUITS)  
DU VENDREDI 28 AU LUNDI 31 OCTOBRE OU DU VENDREDI 4 AU LUNDI 7 NOVEMBRE**

L'archipel des Bahamas est constitué de plus de 700 îles et îlots situés dans l'océan Atlantique au nord de Cuba et au sud est de la pointe de la Floride. Paradis insulaire de toute beauté, cet archipel s'étend sur 260 000 hectares de parc naturel marin et terrestre. Eaux turquoise, poissons multicolores, plages immaculées, flore abondante, odorante et exotique confortent l'imaginaire idyllique que suscitent les Bahamas.



### VOTRE NAVIRE

Vous partirez à la découverte des Bahamas et pourrez apprécier le luxe de cette croisière à bord d'un magnifique bateau de croisière, le Norwegian Sky.



#### Les cabines :

Les cabines extérieures disposent d'un grand lit, d'un espace salon, d'un balcon et d'une salle de bain avec toilettes privées.

#### Les restaurants :

Dans le cadre de votre pension complète, vous aurez le choix parmi 6 restaurants ( dont un assurant un service toute la nuit), offrant chacun une ambiance particulière et des spécialités de toutes les régions du globe, ainsi que 9 bars et salons (dans certains restaurants un supplément peut être demandé).

Un service gratuit en cabine est également disponible 24h/24.

#### Loisirs à bord :

Spa, salle de fitness, espace footing sur le pont, cybercafé, 2 piscines, cage d'entraînement au golf, terrains de volley-ball, basket et tennis, cours variés (danse, cuisine, etc.), casino, spectacles de music-hall, théâtre, coiffeur, salon de beauté, boutiques.

### VOTRE ITINÉRAIRE

**JOUR 1 - MIAMI  
VENDREDI 28 OCTOBRE OU VENDREDI 4 NOVEMBRE**

Dans l'après-midi rendez-vous au port d'embarquement de la croisière à Miami (pour le post-congrès, le transfert depuis l'hôtel est inclus).

**17h00 : Début de votre croisière.**

Cocktail de bienvenue pour les participants au congrès de l'UIA.  
Dîner dans l'un des restaurants réservés et nuit à bord.



**JOUR 2 - NASSAU (8H00 - 18H00)  
SAMEDI 29 OCTOBRE OU SAMEDI 5 NOVEMBRE**

Nassau est l'île la plus connue des Bahamas. Vous pourrez admirer ses maisons coloniales de couleur pastel, vous adonner à des sports nautiques, découvrir le parc aquatique Atlantis, ou bien vous relaxer sur l'une des plus belles plages des Caraïbes.

**Un programme d'excursions vous sera proposé afin de profiter pleinement de votre escale (avec supplément).**

Dîner dans l'un des restaurants réservés et nuit à bord.

**JOUR 3 - GREAT STIRRUP CAY (8H00 - 17H00)  
DIMANCHE 30 OCTOBRE OU DIMANCHE 6 NOVEMBRE**

Cette île privée est réservée aux seuls passagers de la croisière qui pourront s'étendre sous les palmiers ou profiter de paysages naturels exceptionnels. Pour les amateurs de plongée elle offre un habitat à une faune sous-marine exotique et colorée particulièrement riche.

**Un programme d'activités vous sera proposé afin de profiter pleinement de votre escale (avec supplément).**

Dîner dans l'un des restaurants réservés et nuit à bord.

**JOUR 4 - MIAMI  
LUNDI 31 OCTOBRE OU LUNDI 7 NOVEMBRE**

**7h00 : arrivée au port de Miami et débarquement.**

Dans le cadre du post-congrès, transfert par vos soins jusqu'à l'aéroport (pour le pré-congrès, le transfert jusqu'à l'hôtel est inclus).

**LES +<sup>(1)</sup> : Un cocktail d'accueil sous forme d'open bar pour les participants au congrès de l'UIA, des tables réservées pour les dîners et un forfait boissons inclus durant les dîners.**

Prix forfaitaire par personne en Euros Minimum de participants : 20	Cabine double	Cabine individuelle
<b>Croisière aux Bahamas</b>		
Pré-congrès	605 €	925 €
Post-congrès	565 €	840 €

**Ces prix incluent :** la croisière à bord du Norwegian Sky<sup>(2)</sup>, l'hébergement en cabine extérieure avec balcon, la pension complète, les boissons lors des dîners réservés (incluant une sélection de vins par le sommelier et bière/soda), le cocktail de bienvenue sous forme d'open bar avec snacks, le transfert du port de Miami jusqu'à l'un des hôtels du congrès ou inversement, les pourboires.

**Ces prix n'incluent pas :** l'hébergement éventuel à Miami pour les pré ou post-nuits, l'acheminement jusqu'au port d'embarquement en cas de pré-congrès ou du port jusqu'à l'aéroport en cas de post-congrès, les boissons (pour les déjeuners et dîners hors des restaurants réservés), les pourboires supplémentaires, les excursions au cours des escales, les assurances annulation/bagages et assistance/rapatriement, les dépenses extraordinaires dérivant d'éléments dont l'agence ne peut être tenue responsable tels que : grève, retard d'avion, mauvaises conditions météorologiques, etc..

(1) Si le nombre minimum de participants n'était pas atteint, ces prestations ne pourraient être honorées.  
(2) En cas d'indisponibilité, un autre navire pourra vous être proposé.

Les prix ci-dessus pourront être revus à la hausse dans les cas suivants :

- Minimum de participants requis non atteint ;
- Variation du coût du transport liée notamment à une hausse officielle du prix du carburant ;
- Variation des redevances et taxes afférentes aux prestations offertes telles que les taxes d'embarquement et de débarquement dans les ports.

(Conditions d'annulation et de modification page 43).



## POST-CONGRÈS ■■■■■

### AUTOTOUR À KEY WEST, PRÉLUDE À LA CARAÏBE (4 JOURS/3 NUITS) DU VENDREDI 4 AU LUNDI 7 NOVEMBRE

Ces 1700 îles s'étendent sur 160 kilomètres entre Miami et Key West. Vous emprunterez la fameuse Highway 1 et ses 43 ponts, dont le plus long s'étend sur 11 km, et passerez d'île en île au dessus de l'océan.

Key West, ville la plus au sud des États-Unis, se trouve à l'extrémité de cette enfilade de petites îles.

*Venez découvrir le repère préservé des dauphins, lamantins et poissons exotiques, le petit Tahiti des États-Unis !*

#### JOUR 1 - MIAMI / KEY WEST VENDREDI 4 NOVEMBRE

Dans la matinée, retrait de votre véhicule (agence de location située à South Beach).

#### Départ pour Key West (environ 3h30 de route).

Vous aurez la possibilité de faire escale sur les différentes Keys jalonnant votre parcours :

**Key Largo** : la deuxième des Keys les plus réputées.

Rendue célèbre par le film avec Humphrey Bogart et Lauren Bacall, Key Largo est l'un des principaux points d'accès à la barrière de corail et à ses poissons multicolores.

**Key Islamorada** :

La plus paisible des Keys est très appréciée des amateurs de pêche et des familles.

Vous aurez la possibilité d'approcher des dauphins élevés dans un lagon naturel et de découvrir le très célèbre Théâtre de la Mer avec ses alligators, raies géantes et tortues.

**Key Marathon** :

Réputée pour sa très belle plage, Sombrero, et sa barrière de corail, vous pourrez y visiter le très beau parc tropical et le musée d'histoire naturelle de Marathon's Crane Point.

#### Déjeuner libre

#### Arrivée dans l'après-midi à Key West.

La plus au sud et la plus grande des Keys offre une atmosphère très particulière, décalée et branchée. Key West est à la fois touristique et atypique. Vous découvrirez le quartier historique avec ses maisons coloniales typiques, ses jardins tropicaux et pourrez visiter la maison d'Ernest Hemingway qui a été un habitant célèbre de l'île. Vous ne manquerez pas d'admirer le coucher du soleil à Mallory Square Dock et de vivre au rythme des nombreuses animations de rue.

#### Installation à l'hôtel et dîner libre.

#### Hébergement dans un hôtel 4\*.



#### JOUR 2 ET 3 - KEY WEST SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 NOVEMBRE

Journées libres (repas non prévus au programme).

**Hébergement dans un hôtel 4\*.**



#### JOURS 4 - MIAMI LUNDI 7 NOVEMBRE

Matinée libre, libération de votre chambre avant midi.

Départ avec votre véhicule pour rejoindre l'aéroport international de Miami.

Restitution du véhicule à l'aéroport.

Prix forfaitaire par personne en Euros	Chambre double	Chambre individuelle
Autotour à Key West Du 4 au 7 Novembre	515 €	1 195 €

**Ces prix incluent** : la mise à disposition d'un véhicule de catégorie intermédiaire (incluant : assurance collision, extension de protection, surcharge État de Floride, kilométrage illimité, CDW, EP, taxes et surcharges aéroport, 3 conducteurs supplémentaires, un plein de carburant, un GPS), l'hébergement en hôtel 4\* (pour 3 nuits), les taxes.

**Ces prix n'incluent pas** : les vols transatlantiques, les repas et boissons, les pourboires, les options éventuelles, les assurances annulation/bagages et assistance/rapatriement, les dépenses extraordinaires dérivant d'éléments dont l'agence ne peut être tenue responsable tels que : grève, retard d'avion, mauvaises conditions météorologiques, etc.

#### NOTE IMPORTANTE POUR LA LOCATION DE VEHICULE :

- Le conducteur doit être âgé au minimum de 25 ans.
- Il doit être en possession d'un permis de conduire de son pays d'origine et son billet d'avion.
- Une carte de crédit internationale au nom du principal conducteur est indispensable pour la location.

L'agence **DESTINATION PLUS** ne peut pas être tenue responsable en cas de manquement à l'une de ces obligations par le client.



## POST-CONGRÈS |||||

### ESCAPADE EN LOUISIANE : LA NOUVELLE-ORLÉANS, BÂTON ROUGE ET LAFAYETTE ( 5 JOURS/4 NUITS ) DU VENDREDI 4 AU MARDI 8 NOVEMBRE

Le charme de cette terre subtropicale qui doit son nom au Roi Soleil tient aussi aux nombreuses traces de la riche histoire qu'elle a su préserver : héritage français, architecture espagnole, chaleureuse culture cajun, faste des plantations et hauts lieux de jazz. <sup>(1)</sup>

#### JOUR 1 : MIAMI / LA NOUVELLE-ORLÉANS VENDREDI 4 NOVEMBRE

En début de matinée, transfert à l'aéroport de Miami. Assistance à l'embarquement et envol à destination de La Nouvelle-Orléans (durée du vol : 1h00)  
**Arrivée à l'aéroport, accueil par votre guide et transfert à l'hôtel.**

Installation dans votre chambre et fin de journée libre pour commencer votre découverte de La Nouvelle-Orléans.  
*Cœur français battant en terre américaine, La Nouvelle-Orléans ne ressemble à aucune autre ville des États-Unis, entre quartier français à l'architecture latino-créole, vieille cathédrale, antiquaires, boîtes de jazz et rues en fête, etc.* <sup>(2)</sup>

**Dîner dans un restaurant typique du quartier français.**  
Hébergement dans le quartier français de La Nouvelle-Orléans dans un hôtel 3\*<sup>sup.</sup>

#### JOUR 2 : LA NOUVELLE-ORLÉANS / BÂTON ROUGE SAMEDI 5 NOVEMBRE (1H45 - 125KM)

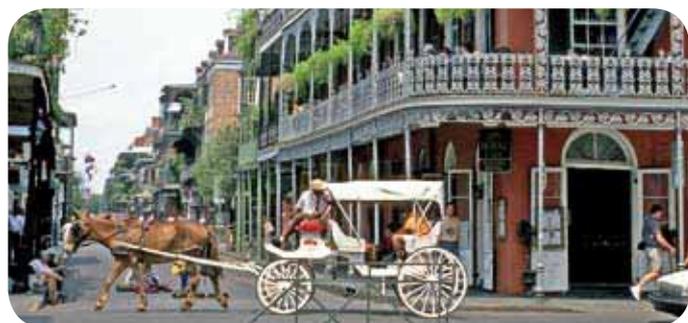
**Petit-déjeuner américain à l'hôtel.**

Départ en bus pour Bâton Rouge.  
*Plus de 350 plantations prospéraient jadis sur les rives du Mississippi, entre Bâton Rouge et La Nouvelle-Orléans. Parmi les splendides demeures qui subsistent aujourd'hui, vous aurez l'occasion de visiter Oak Alley Plantation, célèbre pour la voûte majestueuse de son allée de chênes monumentaux.* <sup>(1)</sup>

*Continuation vers la plantation de Nottoway, plus grande plantation « ante-bellum » de Louisiane, et symbole de l'opulence de la région avant la guerre de sécession.* <sup>(2)</sup>  
**Déjeuner sur place.**

Vous rejoindrez ensuite Bâton Rouge, capitale de la Louisiane. Vous y découvrirez notamment le Capitole, la fameuse Louisiana State University et le Rural Life Museum, musée de plein air composé de maisons et équipements typiques du début du XIX<sup>e</sup> siècle, que vous visiterez.

Installation à l'hôtel.  
**Dîner libre et nuit à Bâton Rouge dans un hôtel 3\*<sup>sup.</sup>**



#### JOUR 3 : BÂTON ROUGE / SAINT-MARTINVILLE / LAFAYETTE - DIMANCHE 6 NOVEMBRE (1H45 - 125KM)

**Petit-déjeuner américain à l'hôtel.**

Départ pour Saint-Martinville, ville surnommée au XIX<sup>e</sup> siècle le « petit Paris » et qui est un exemple rare aux États-Unis de structure villageoise très européenne.

Vous ferez un tour en bateau dans les marais environnants, les fameux bayous, où vous rencontrerez peut être quelques « crocodries », nom donné aux alligators de la région.



**Déjeuner en route.**

Continuation en direction de Lafayette. Visite de la ville et notamment de la Cathédrale et du Vieux Chêne.

Puis vous passerez au bassin d'Atchafalaya, immense marécage de 25 hectares dont les eaux communiquent avec celles du Mississippi. Les oiseaux et les alligators y sont les rois.

Retour à Lafayette et installation à l'hôtel.  
**Dîner libre et nuit à Lafayette dans un hôtel 3\*<sup>sup.</sup>**

<sup>(1)</sup> 2011 Lonely Planet  
<sup>(2)</sup> 2011 Visit USA Committee



**JOUR 4 : LAFAYETTE / LA NOUVELLE-ORLÉANS  
LUNDI 7 NOVEMBRE (3H15 - 270 KM)**

*Petit-déjeuner américain à l'hôtel* et route vers La Nouvelle-Orléans. Tour de ville de La Nouvelle-Orléans où vous pourrez admirer, entre autres quartiers et bâtiments, le Garden District, d'où vous empruntez le mythique tramway nommé Désir.  
*Déjeuner typique dans un restaurant du centre ville.*

Découverte du Vieux Carré et du French Market, de la Cathédrale Saint-Louis et du Cabildo, remarquable édifice espagnol du XVIII<sup>e</sup> siècle. Temps libre pour découvrir la ville, et installation à l'hôtel.

*Dîner libre et hébergement dans le quartier français de La Nouvelle-Orléans dans un hôtel 3\*sup.*

**JOUR 5 : LA NOUVELLE-ORLÉANS / VOL RETOUR  
MARDI 8 NOVEMBRE**

*Petit-déjeuner américain à l'hôtel.*

Matinée libre pour découvrir la ville à votre rythme, libération de votre chambre avant midi. Transfert à l'aéroport (par vos soins) selon votre vol.

Prix forfaitaire par personne en Euros Minimum de participants : 20	Chambre double	Chambre individuelle
Escapade en Louisiane Du 4 au 8 novembre	925 €	1 160 €

**Ces prix incluent :** le vol Miami / La Nouvelle-Orléans sur vol régulier de la compagnie American Airlines, les taxes d'aéroport, de sécurité et de surcharge carburant à la date de l'impression. Les transferts en autocar grand tourisme, les visites mentionnées dans le programme (entrées aux monuments incluses), l'hébergement en hôtel 3\*sup (2 nuits à La Nouvelle-Orléans, 1 nuit à Baton Rouge et 1 nuit à Lafayette), les petits déjeuners américains, la demi-pension selon le programme (le dîner du jour 1 et les déjeuners du jour 2 au jour 4 - boissons non incluses), un guide anglophone durant les visites, les taxes.

**Ces prix n'incluent pas :** le vol retour depuis La Nouvelle-Orléans, les repas et boissons non mentionnés au programme, les dépenses extraordinaires dérivant d'éléments dont l'agence ne peut être tenue responsable tels que : grève, retard d'avion, mauvaises conditions météorologiques, etc., les assurances annulation/bagages et assistance/rapatriement, les pourboires au chauffeur et accompagnateur.

Les prix ci-dessus pourront être revus à la hausse dans les cas suivants :

- Minimum de participants requis non atteint ;
- Variation du coût du transport liée notamment à une hausse officielle du prix du carburant ;
- Variation des redevances et taxes afférentes aux prestations offertes telles que les taxes dans les aéroports.

(Conditions d'annulation et de modification, voir page 43).





## MODES DE PAIEMENT

### MODES DE PAIEMENT UIA

Inscription au congrès / Soirée de gala / Excursion générale

Les droits d'inscription au congrès, à la soirée de gala et à l'excursion générale, payables uniquement en Euros, doivent être réglés :

- **1. Par chèque bancaire en Euros** encaissable en France, à l'ordre de l'UIA et envoyé à : UIA (25, rue du Jour - 75001 Paris - France).
- **2. Par carte de crédit (VISA, EUROCARD/MASTERCARD)** en Euros uniquement.
- **3. Par virement bancaire SWIFT**, en précisant sur l'ordre de virement la mention « sans frais pour le destinataire » en faveur de l'Union Internationale des Avocats et en indiquant vos **noms** et **prénoms** ainsi que la mention « 55<sup>e</sup> congrès Miami ».

#### Titulaire du compte :

**Union Internationale des Avocats**

Société Générale - 8, avenue du Président Wilson - 75116 Paris - France

**BIC / SWIFT: SOGEFRPP**

**IBAN: FR76 3000 3031 7000 0503 2072 906**

Un formulaire d'inscription en Dollars US est également disponible pour les participants des pays de la zone Amériques et Caraïbes.



### MODES DE PAIEMENT DESTINATION PLUS

Hébergement / Activités accompagnants / Programmes pré et post-congrès

Pour toute réservation auprès de **DESTINATION PLUS**, des frais de dossier de 30 Euros (40 \$) vous seront facturés.

Les inscriptions, par courrier, fax ou email, doivent parvenir à **DESTINATION PLUS** avant le 30 septembre 2011.

Après cette date, toute inscription devra être réglée en Euros, **par carte de crédit uniquement (VISA, MASTERCARD)**. Les virements ne seront plus acceptés.

Les réservations seront traitées par ordre chronologique de réception. Une confirmation/facture incluant toutes les prestations demandées et un numéro de dossier vous seront envoyés.

### CONDITIONS GÉNÉRALES

Toute inscription reçue par l'Union Internationale des Avocats et accompagnée du règlement intégral des frais correspondant aux manifestations choisies sera confirmée par écrit. Un numéro d'inscription sera attribué à chaque participant, qui sera demandé lors de l'enregistrement à l'hôtel Loews Miami Beach, pour la remise des documents concernant le congrès.

Toute inscription faite après le 30 septembre 2011 devra être réglée par carte de crédit uniquement (les virements bancaires ne seront plus acceptés après cette date).

L'Union Internationale des Avocats (UIA) et DESTINATION PLUS se réservent le droit, à tout moment et à leur entière discrétion, sans avoir à fournir de raison, d'annuler ou de reporter le congrès à une date ultérieure, de changer le lieu et/ou le programme du congrès, d'apporter des corrections ou des modifications aux informations publiées dans le programme du congrès et d'annuler toute invitation à participer au congrès.

Ni l'UIA, ni DESTINATION PLUS, ni aucun de leurs responsables, employés, agents, membres ou représentants, ne pourront être tenus pour responsables de toute perte ou dommage, de quelque nature que ce soit, subi (directement ou indirectement) par

un congressiste, un accompagnant ou un tiers suite à une annulation, un changement, un report ou une modification.

Ni l'UIA, ni aucun de ses responsables, employés, agents, membres ou représentants ne pourront être tenus pour responsables de toute perte ou dommage, de quelque nature que ce soit, subi (directement ou indirectement) par un participant au congrès ou un accompagnant, sauf en cas de décès ou de lésions corporelles dus à une négligence grave de l'UIA.

Le rapport contractuel entre l'UIA et chaque participant (congressiste ou accompagnant) en relation avec le congrès est soumis à la loi française, à l'exclusion de tout autre droit. Les Tribunaux de Paris sont seuls compétents.

### 1. HÉBERGEMENT

DESTINATION PLUS réservera l'intégralité de votre séjour auprès des hôtels du congrès et vous facturera un acompte équivalent à la première nuit.

Ce paiement s'effectuera par carte bancaire en Euros calculé sur la base **d'un taux de change fixe (1 \$ = 0.73 €)**. Le solde de votre séjour sera à régler sur place en dollars lors du check-out le jour de votre départ.

**Les coordonnées de votre carte bancaire seront transmises à l'hôtel où vous séjournez afin de garantir votre réservation.**

Pour les participants souhaitant régler en Dollars, l'intégralité du montant du séjour devra être adressée à DESTINATION PLUS, par virement bancaire en Dollars.

### 2. ACTIVITÉS ACCOMPAGNANTS ET PROGRAMMES PRÉ ET POST-CONGRÈS

Ces prestations devront être réglées en totalité lors de l'inscription, en Euros par carte bancaire, ou en Dollars par virement bancaire.

### MODES DE RÈGLEMENT

- **1. Par carte de crédit (VISA, EUROCARD/MASTERCARD) en Euros uniquement.**
- **2. Par virement bancaire SWIFT**, en Dollars uniquement en précisant sur l'ordre de virement la mention « sans frais pour le destinataire » en faveur de **DESTINATION PLUS** et en indiquant vos **noms** et **prénoms** ainsi que la mention « 55<sup>e</sup> congrès Miami » et le numéro de dossier (indiqué sur la confirmation de facture).

#### Titulaire du compte :

**CV VOYAGES - DESTINATION PLUS**

Banque HSBC - 45, rue Saint Lambert - 75015 Paris - France

**BIC / SWIFT : CCFRFRPP**

**IBAN : FR76 3005 6007 1307 1301 4871 426**

Merci de joindre une copie de votre ordre de virement avec votre confirmation/facture signée.

**Les confirmations d'inscriptions sont envoyées par email. Si vous ne recevez pas rapidement d'email de confirmation, merci de contacter DESTINATION PLUS.**



## CONDITIONS D'ANNULATION ■■■■■

55 3 0 6 5 5 05 : 9070 6 5 6 5 . 9 :  
3 : 6 09i . 3 3 9 : 06 5 . i5 i9 3

Toute annulation fera l'objet d'une retenue de 20% pour frais de dossier et devra parvenir par écrit à l'Union Internationale des Avocats avant le 30 septembre 2011.

Il ne sera procédé à aucun remboursement pour une annulation reçue après cette date.

Afin d'éviter tout problème de remboursement, nous conseillons vivement aux personnes ayant besoin d'un visa de procéder à leur inscription le plus tôt possible.

Tous les remboursements seront effectués après le congrès.

Les participants s'étant acquittés du montant intégral des frais d'inscription et qui ne seraient pas en mesure d'assister personnellement au congrès peuvent se faire remplacer par un confrère et en informer l'UIA. Des frais de dossiers de 50 Euros seront facturés.

55 3 0 6 5 4 6 0 0 0 6 5 3/i 9 . 4 5  
**DES ACTIVITÉS ACCOMPAGNANTS /**  
: 79 6 . 9 4 4 : 79i 76 : 6 5 . 9 :

En cas d'annulation, les frais de dossier de 30 Euros réglés à DESTINATION PLUS ne seront pas remboursés.

### 1. HÉBERGEMENT

Les chambres sont réservées dans le cadre du congrès de l'UIA et soumises à des conditions de vente groupe particulières (voir ci-dessous).

Les conditions d'annulation pour les participants sont fixées comme suit et entraînent le paiement des frais suivants :

#### ■ Annulation de la totalité de votre séjour

(conditions valables pour tous les hôtels)

- De la date d'inscription au 15 août 2011 : pas de frais d'annulation (hors frais de dossier)
- À partir du 16 août 2011 : une nuit de frais

#### ■ Annulation d'une partie de votre séjour

**Hôtel Loews Miami Beach :**

- Jusqu'à 72h de l'arrivée : pas de frais de modification
- À moins de 72h de l'arrivée : **100 Dollars** de pénalité

**Hôtel Delano :**

- Jusqu'à 72h de l'arrivée : pas de frais de modification
- À moins de 72h de l'arrivée : une nuit de pénalité

**Hôtel Royal Palm :**

- Jusqu'à 5 jours de l'arrivée : pas de frais de modification
- À moins de 5 jours de l'arrivée : une nuit de pénalité

**Hôtel Green View :**

- Jusqu'à 10 jours de l'arrivée : pas de frais de modification
- À moins de 10 jours de l'arrivée : une nuit de pénalité

En cas de non présentation à l'hôtel (conditions valables pour tous les hôtels) : une nuit de pénalité.

### 2. ACTIVITÉS ACCOMPAGNANTS

Jusqu'à 15 jours avant la date du congrès : pas de frais d'annulation  
Après cette date : **100 %** de frais.

Si le nombre de participants minimum n'était pas atteint, les activités pourraient être reportées ou annulées.

**En cas de non présentation le jour de l'activité, DESTINATION PLUS ne procédera à aucun remboursement.**

### 3. PROGRAMMES PRÉ ET POST-CONGRÈS

Les conditions d'annulation pour les participants pour les pré et post-congrès sont fixées comme suit et entraînent les frais suivants :

- De l'inscription au 15 août 2011 : **10 %** du prix du pré/ post-congrès
- Du 16 août au 10 septembre 2011 : **25 %** du prix du pré/ post-congrès
- Du 11 au 30 septembre 2011 : **50 %** du prix du pré/ post-congrès
- Du 1er au 15 octobre 2011 : **75 %** du prix du pré/ post-congrès
- À partir du 16 octobre 2011 : **100 %** du prix du pré/ post-congrès

DESTINATION PLUS se réserve le droit d'annuler les programmes pré et post-congrès, à la date du 29 août 2011, dans le cas où le nombre minimum de participants requis ne serait pas atteint.

Dans ce cas, DESTINATION PLUS rembourserai le montant du pré ou post-congrès (sauf les frais liés à la modification des vols internationaux réservés par vos soins).

**En conséquence, nous conseillons de réserver des billets d'avion modifiables.**

**Les remboursements seront effectués après le congrès.**

#### ASSURANCE ASSISTANCE / RAPATRIEMENT (par vos soins)

Pour toute inscription à un programme pré ou post-congrès, la souscription à une assurance assistance/rapatriement est obligatoire (par vos soins).

Dans le cadre de votre participation au congrès, nous vous conseillons de souscrire une assurance vous couvrant en cas d'hospitalisation ou de frais médicaux.

À titre indicatif, une assurance peut être incluse si vous réglez par carte bancaire (à vérifier auprès de votre banque pour connaître le détail de la prise en charge).

L'UIA et DESTINATION PLUS se dégagent de toutes responsabilités au cas où des congressistes n'auraient pas souscrit cette assurance.

### FORMALITÉS

Il appartient au congressiste de s'assurer qu'il est en règle avec les formalités de police, de douane et de santé pour son voyage. Un congressiste qui ne pourrait participer au congrès, parce qu'il n'a pas pu embarquer sur un vol ou tout autre moyen de transport, faute de présenter les documents exigés (passeport, visa, certificat de vaccination...) ne pourrait prétendre à aucun remboursement.

### CAS DE FORCE MAJEURE

On entend par cas de force majeure tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêcherait l'UIA, les participants, l'agence ou les prestataires de services impliqués dans l'organisation du congrès, d'exécuter tout ou partie des obligations prévues dans la présente convention. Il en sera notamment ainsi en matière de grève des moyens de transport, du personnel hôtelier, des aiguilleurs du ciel, d'insurrection, d'émeute et de prohibition quelconque édictée par les Autorités.

Il est expressément convenu qu'un cas de force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques. Parallèlement, chacune des parties supporte la charge de tous les frais qui lui incombent et qui résultent du cas de force majeure.

### SANTÉ

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de problème de santé antérieur au congrès pouvant entraîner des complications ou aggravations durant l'ensemble du séjour tel que : grossesse, problèmes cardio-vasculaire, toutes allergies, régimes alimentaires particuliers, les affections en cours de traitement non encore consolidées à la date du début du congrès, maladie psychique ou mentale ou dépressive ... (Liste non exhaustive).

**CRÉDIT PHOTOS :** Couverture : © Greater Miami Convention & Visitors Bureau, © Shutterstock, Petr Jilek, © Fotolia, Chad McDermott, © Greater Miami Convention & Visitors Bureau, © Alan Balter, © Shutterstock, Dmitrijs Dmitrijevs, © Shutterstock, Ivan Cholakov, Gostock-dot-net, Bureau - Page 1, 18, 24, 42 : © Greater Miami Convention & Visitors Bureau, © Shutterstock, Petr Jilek, © Fotolia, Chad McDermott, © Greater Miami Convention & Visitors Bureau - Page 7 : © Greater Miami Convention & Visitors Bureau - Page 9 : © Greater Miami Convention & Visitors Bureau - Page 31 : © Greater Miami Convention & Visitors Bureau - Page 33 : Photographer Steven Brooker - Page 36 - 37 : Greater Miami Convention & Visitors Bureau - Page 38 : Norwegian Cruise Line - The Islands of the Bahamas - Page 39 : en attente info Destination Plus - Page 40 - 41 : The Louisiana Office of Tourism

MODES DE PAIEMENT ET ANNULATION





## PLAN DE MIAMI

### Localisation des hôtels du congrès



- 1 **LOEWS MIAMI BEACH 4\*<sup>SUP</sup>**
- 2 **DELANO 5\***
- 3 **ROYAL PALM 3\***
- 4 **GREEN VIEW 2\***



## LUNDI 31 OCTOBRE

Hôtel Loews Miami Beach	Enregistrement des participants	Enregistrement des participants	18:00 - Cérémonie d'Ouverture 19:30 - Cocktail de Bienvenue
----------------------------	---------------------------------	---------------------------------	--

## MARDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE

Salle Americana	Thème Principal 1 : Faut-il juger les accusés de terrorisme comme des accusés ordinaires?	Déjeuner - Hôtel Loews Miami Beach	Sénat International des Barreaux	20:00 - Soirée Informelle Bongo's Cuban Café
Salle Poinciana 1	Droit de la Famille		Droit de la Famille (suite)	
Salle Poinciana 2	Droit et Pratique du Contentieux		Droit et Pratique du Contentieux (suite)	
Salle Poinciana 3	Droit des Contrats		Investissements Étrangers	
Salle Poinciana 4			Droits Humains	
Salle Triton	Forum des Firmes		Judiciaire et Magistrature	
Salle Sunrise Tellin	Droit de l'Environnement et Développement Durable		Droit de l'Immigration et Nationalité	
Salle Crown Conch	Services Financiers		Organisation des Cabinets d'Avocats	
Salle Periwinkle	Droit de l'Union Européenne			

## MERCREDI 2 NOVEMBRE

Salle Americana	Thème Principal 2 : Les sciences de la vie et l'économie biotechnologique: jusqu'où devons nous aller?	Déjeuner - Hôtel Loews Miami Beach		Soirée Libre
Salle Poinciana 1	Droit Bancaire / Fusions et Acquisitions / Droit des Sociétés		Arbitrage International / Droit et Pratique du Contentieux	
Salle Poinciana 2	Droit de l'Art		Droit des Assurances / Droit Médical	
Salle Poinciana 3	Médiation et Prévention des Conflits / Droit de la Responsabilité		Médiation et Prévention des Conflits / Droit de la Responsabilité (suite)	
Salle Poinciana 4	Droit Pénal		Droit du Travail	
Salle Triton	Informatique et Télécommunications		Droit du Divertissement	
Salle Sunrise Tellin	Propriété Intellectuelle			
Salle Crown Conch			Droit Immobilier	
Salle Periwinkle	Monde des Affaires et Droits de l'Homme		Monde des Affaires et Droits de l'Homme (suite)	

## JEUDI 3 NOVEMBRE

Salle Americana	Thème Principal 3 : Sports professionnels : une approche transnationale des questions juridiques	Déjeuner - Hôtel Loews Miami Beach		17:45 - 19:15 - Cérémonie de Clôture Hôtel Loews Miami Beach 20:30 - Dîner de Gala Moore Building
Salle Poinciana 1	ABA-SIL / UIA		Droit Fiscal / Droit du Travail / Droit des Sports	
Salle Poinciana 2	Droit des Transports / Droit International Privé		Vente Internationale de Marchandises	
Salle Poinciana 3	Avenir de l'Avocat		Négociation Internationale dans la Pratique des Avocats	
Salle Triton	Défense de la Défense		Défense Pénale Internationale	
Salle Sunrise Tellin	Droit Fiscal		Droits de l'Homme Numérique	
Salle Crown Conch	Droit de la Faillite		Organisation Internationale du Patrimoine	
Salle Periwinkle	Droit de la Concurrence			
9:00	10:30 - 11:00 : Pause café		12:30 14:00	



UIA  
25, rue du Jour  
75001 Paris - France  
Tél. : +33 1 44 88 55 66  
Fax : +33 1 44 88 55 77  
Email : [uiacentre@uianet.org](mailto:uiacentre@uianet.org)  
Site Web : [www.uianet.org](http://www.uianet.org)